

Département de sciences sociales
Ecole Normale Supérieure de Cachan
Bâtiment Cournot, 4ème étage
61, avenue du Président Wilson
94235 CACHAN

Rapport du Jury du concours 2007
Epreuves écrites et orales

Epreuves écrites d'admissibilité

ÉPREUVE ÉCRITE DE SCIENCES SOCIALES

(Durée : 6 heures – coefficient : 5)

Laure Blévis, Etienne Campens, Stéphane Dorin,
Yamina Tadjeddine, Laure de Verdalle, Caroline Vincensini

Sujet : *L'éducation est-elle efficace ?*

Total des candidats présents : 519

Note mini : 00,00 – Note maxi : 19,50 – Moyenne : 6,61 – Écart type : 4

Dans l'esprit de l'épreuve, le sujet proposé cette année exigeait des candidats, pour être correctement traité, qu'ils mobilisent conjointement leurs connaissances d'économie et de sociologie. Par ailleurs, les connaissances des candidats relatives à l'histoire de l'institution scolaire en France (J. Ferry et la Troisième République, le collège unique, la massification...) étaient attendues, et ont été trop peu souvent mobilisées.

Le sujet invitait les candidats à réfléchir sur la nature et les contours de l'éducation d'une part, sur la signification pour l'économiste et le sociologue du terme « efficacité » d'autre part. A partir de là, il s'agissait d'interroger ce que pouvait être l'efficacité de l'éducation : par rapport à quels objectifs et quels critères ? Par rapport à quels processus dynamiques ? Les documents centraient le thème de l'éducation autour de l'institution scolaire, mais incitaient également les candidats à utiliser leurs connaissances sur la socialisation dans le milieu familial. Ils suggéraient, sans être exhaustifs, que l'efficacité de l'éducation pouvait se mesurer à l'aune de l'efficacité des dépenses publiques d'éducation, du succès des élèves et étudiants aux diplômes, de l'insertion sur le marché du travail, de la lutte contre les inégalités sociales, de la socialisation en général. Il semblait aussi pertinent de distinguer l'évolution de l'efficacité de l'éducation selon les périodes, les objectifs et les résultats étant variables dans le temps, et de mettre l'accent sur les processus dynamiques qui entretenaient éventuellement une inefficacité de l'éducation. Sur le thème de la socialisation dans le milieu familial, trop peu de candidats ont souligné les effets de la concurrence entre instances de socialisation sur l'efficacité de l'éducation. L'importance croissante des media dans la construction des « cultures lycéennes » dont parle la sociologue Dominique Pasquier n'a pas été mise en évidence pour rendre compte des difficultés que l'institution scolaire peut rencontrer dans la transmission de valeurs et de contenus. De manière plus générale, on relève un manque de mise en perspective historique des analyses relatives à l'inégalité des chances et à la rentabilité différentielle des diplômes selon l'origine sociale. En particulier, l'évolution des contenus dispensés, par exemple sur les savoirs de base que l'école devrait transmettre à chaque citoyen, et les débats qui s'y rapportent, ne sont que très rarement évoqués.

Le jury attendait la construction d'un plan analytique, qui combine la définition de l'éducation et de ses objectifs, la mesure de son efficacité, l'explication des mécanismes économiques et sociologiques en jeu, ainsi éventuellement qu'une analyse des mesures

proposées pour améliorer l'efficacité de l'éducation. Les plans thématiques (efficacité de l'éducation abordée successivement dans deux ou trois grands domaines) n'étaient pas proscrits *a priori* mais permettaient rarement aux candidats d'évoquer toutes les dimensions du sujet. Qui plus est, ils conduisaient fréquemment à occulter la question de l'évolution temporelle des objectifs à l'aune desquels peut se mesurer l'efficacité de l'éducation. De la même manière, les plans binaires du type 1/ efficacité économique, 2/ efficacité sociale n'étaient pas (une fois encore) les plus pertinents, dans le cadre d'une épreuve qui demande aux candidats d'explorer de façon conjointe les dimensions économiques et sociales des sujets proposés. Le jury a donc valorisé les copies qui ont traité le sujet à partir d'une bonne réflexion sur les objectifs que l'on peut assigner à l'éducation, sur la difficulté de mesurer cette efficacité, et sur la possibilité de conflits entre objectifs. Le jury rappelle que l'objectif de cette épreuve est de tester la capacité des candidats à mener une analyse construite d'un phénomène, grâce aux outils méthodologiques des sciences sociales.

Le jury a particulièrement apprécié les copies qui discutaient de l'efficacité de l'éducation sous l'angle de l'efficacité des politiques publiques (évaluation de l'efficacité des dépenses publiques dans ce champ ; mise sur agenda de questions éducatives).

Une lecture fine du document 5 a également été appréciée : si la majorité des copies y ont vu – essentiellement à travers la dernière ligne – l'illustration des thèses de P. Bourdieu sur la reproduction des inégalités sociales par l'école, nous attendions aussi la mise en évidence de l'efficacité relative des diplômes pour les enfants d'ouvriers pour accéder à la catégorie de cadres (ligne bac+5) et (à titre de bonus) une interrogation sur ce qui constituait le point aveugle du document (le pourcentage d'accès aux différents diplômes en fonction de l'origine sociale). *A contrario*, le document pouvait aussi illustrer la différence de rendement des diplômes selon les catégories sociales, que les bonnes copies ont relié à l'analyse des réseaux de M. Granovetter. Le jury souligne enfin la maladresse des copies ayant isolé la ligne des diplômés du CAP, dont la légende précise pourtant que les chiffres n'étaient pas significatifs.

Des connaissances sur la théorie de la croissance endogène, l'effet-maître et l'effet-établissement (qui pouvaient être suggérés par le document 7), des comparaisons internationales ponctuelles, l'analyse des politiques éducatives (mise sur agenda etc.), la remarque selon laquelle le contenu des savoirs enseignés avaient évolué dans le temps, n'étaient pas attendues en tant que telles mais ont été fortement valorisées dans le petit nombre de copies y ayant fait référence.

La grande majorité des candidats ayant visiblement des connaissances sur le thème de l'éducation, toutes les copies solides mobilisaient une gamme assez satisfaisante de références sociologiques et économiques ; le jury a alors distingué plus particulièrement celles qui mobilisaient des références propres à la sociologie de l'éducation (en évoquant par exemple, au-delà de P. Bourdieu et R. Boudon, les travaux de M. Duru-Bellat, A. Van Zanten, S. Beaud...) ainsi que des études économiques un peu plus pointues (G. Becker, E. Maurin, M. Gurgand...).

A l'inverse, le jury n'a pas hésité à sanctionner les copies présentant les maladresses suivantes :

- Des introductions pauvres qui ne reviennent pas sur la définition des termes du sujet (éducation / efficacité) ou qui le font de façon mécanique, sans véritable problématisation.
- Un manque de réflexion sur les effets pervers de la massification scolaire, l'inflation des diplômes, pourtant suggérée par le document 6.
- Une sous-exploitation des documents. Par exemple, le document 3 ne donnait pas seulement des indications sur les inégalités sur le marché du travail entre les hommes et les femmes, il

permettait également de discuter de la pertinence de la théorie du capital humain quant aux choix individuels d'éducation et quant à l'efficacité de ces choix.

- L'absence de référence aux thèses de P. Bourdieu sur la reproduction des inégalités sociales par l'école, ou de G. Becker sur le capital humain, était considérée comme un manque et a été sanctionnée (même s'il ne s'agissait bien sûr pas de bâtir l'ensemble du devoir sur ces deux auteurs).

- Beaucoup de copies s'en sont souvent tenues à la mise en évidence de l'existence d'objectifs assignés à l'éducation, concluant ainsi à leur efficacité. Or ce n'est pas parce que l'école se donne pour objectif de transmettre des valeurs (par exemple) qu'elle est nécessairement efficace dans la poursuite de cet objectif !

- Dans l'ensemble, les copies ont été plus souvent déséquilibrées en faveur de la sociologie. Notamment, l'efficacité de l'éducation au regard du marché du travail, l'adéquation entre les formations et les besoins du marché du travail, l'évolution de la structure de l'emploi (cause et conséquence des évolutions de l'éducation) ont, au grand étonnement du jury, été trop peu développées, si l'on considère le nombre de documents qui incitaient les candidats à évoquer ces dimensions du sujet.

- Enfin, un nombre non négligeable de copies s'en est tenu à un traitement journalistique de la question, confondant jugement politique et démonstration rigoureuse.

Le jury rappelle aux candidats que les documents sous forme de texte constituent, au même titre que les documents sous forme de tableaux statistiques, des données brutes dont on attend qu'ils les analysent avec les outils de l'économiste et du sociologue, avec un certain recul, pour ne pas verser dans la paraphrase. Trop de copies ont ainsi pris le document 4 pour argent comptant : s'il est indéniable que le rapprochement entre université et entreprise doit être pensé, on pouvait aussi s'interroger sur le bien fondé d'un plus grand rôle des entreprises dans la définition des contenus éducatifs, eu égard au rôle socialisateur universel de l'éducation, avec un risque d'instrumentalisation. De même, le constat du bilan mitigé des ZEP (document 8) devait s'accompagner d'apports personnels pour expliquer les résultats obtenus. Enfin, le document 9 incitait les candidats à replacer les propos de Durkheim dans le cadre plus large de la pensée de cet auteur, en explicitant des points implicites dans le texte (risque d'anomie, importance de la socialisation, passage de la solidarité mécanique à la solidarité organique par exemple), mais aussi en resituant ses analyses dans leur contexte historique.

En ce qui concerne la forme, le jury a noté un accroissement assez net des écarts de niveau entre d'une part une tête de concours qui présente des copies soignées et pertinentes et d'autre part un nombre trop important de copies très pauvres, mal construites, à l'orthographe déplorable, qui sont très éloignées des exigences basiques de la dissertation.

Les manquements à ces exigences s'expriment notamment à travers l'incapacité de nombreux candidats à annoncer leur plan en introduction et à rédiger ensuite des transitions claires et convaincantes. Rappelons que ces transitions sont absolument nécessaires, en particulier lorsque l'on a affaire à des copies de plus de vingt pages ! Le jury souligne une nouvelle fois à cette occasion que les copies les plus longues sont loin d'être les meilleures. Bien sûr, il n'existe pas de longueur maximale mais le jury a sanctionné sévèrement quelques copies très pauvres sur le fond et très longues. Afin de faciliter la lecture, nous rappelons enfin aux candidats que les copies de concours sont quadrillées avec des petits carreaux et qu'ils sont priés de n'écrire qu'une ligne sur deux.

EPREUVE ECRITE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

(Durée : 6 heures - coefficient : 3)

Sophie Coeuré, Justine Faure, Fabrice Grenard, Odile Roynette, Claire Zalc

Sujet : *Communisme et mouvements communistes dans le monde (1919-1985)*

Le sujet était accompagné d'une chronologie comportant trente-deux dates. Les résultats, avec une moyenne de 7,08, sont en nette progression par rapport à ceux de l'année précédente. Sur les 472 copies corrigées, 25 % (118) ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne.

Il y a eu relativement peu de copies très faibles, totalement décalées par rapport au sujet ou ne comportant aucune connaissance. Beaucoup de devoirs présentaient un effort de structuration et dénotaient une réelle clarté. A quelques exceptions près, la chronologie n'a pas fait l'objet de paraphrase et les différentes dates données furent intégrées au sein d'un raisonnement global et dans l'ensemble cohérent. En revanche, comme chaque année, le défaut majeur de nombreuses copies fut un manque de définition du sujet et de réflexion sur ses termes, ce qui amena à ne pas toujours en traiter tous les aspects. En général, les copies ont le bon réflexe de définir les bornes chronologiques proposées : l'année 1919 renvoyait à la vague de révolution en Europe (Allemagne, Hongrie), mais aussi à la fondation de l'Internationale communiste (Komintern), marquant la volonté de Moscou d'imposer son contrôle sur les différents partis communistes dans le monde. L'année 1985, avec l'élection de Mikhaïl Gorbatchev à la tête du PCUS, marquait à la fois un tournant dans l'histoire intérieure de l'URSS et dans celle du communisme. Concernant le cadre géographique, la formulation du sujet ainsi que certains éléments donnés en chronologie devaient amener les candidats à ne pas se centrer uniquement sur l'URSS et l'Europe. Le jury a valorisé les développements précis portant sur l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. Les notions de « communisme » et de « mouvements communistes » n'ont, quant à elles, que trop rarement été analysées. Le sujet impliquait une approche globale de la notion de communisme, renvoyant à la fois à une idéologie et à ses variantes, à des modèles politiques, à des valeurs. Il demandait de ne pas s'intéresser qu'aux partis communistes mais d'aborder également le rôle des syndicats, des associations, ligues qui pouvaient avoir un lien avec le communisme : plusieurs dates, dans la chronologie, invitaient à se saisir de cette acception large des « mouvements ». Une typologie de ces différents mouvements communistes et de leurs formes d'actions devait notamment être établie en introduction. Elle permettait d'éviter une lecture simpliste et réifiée des relations internationales vues comme un jeu d'acteurs personnifiés (« l'URSS décide... », « la Chine répond... »).

Cette absence de définition précise du sujet a souvent amené les candidats à ne développer qu'une approche trop restrictive, en se limitant notamment à l'évolution de l'URSS et à sa place au sein des relations internationales au cours de la période. Dans l'ensemble, les développements sur l'échec des révolutions en Europe au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'évolution des rapports entre les partis communistes européens et Moscou (bolchevisation, passage de la stratégie classe contre classe à celle des Fronts populaires), sur le rôle de l'URSS dans la Seconde Guerre mondiale, la Guerre Froide, la déstalinisation, la

décolonisation et l'expansion du communisme dans les pays du Tiers monde... étaient plutôt précis et satisfaisants.

En revanche, les développements sur les questions idéologiques apparaissaient souvent assez faibles, voire absents. Peu de copies ont par exemple évoqué les différentes composantes de l'idéologie marxiste et les notions, de « lutte des classes », de « révolution prolétarienne », « dictature du prolétariat »... apparaissaient rarement expliquées. Les divergences idéologiques qui se multiplièrent tout au long de la période ne sont pas suffisamment analysées : très souvent citée, la rupture sino-soviétique fut par exemple essentiellement abordée sous l'angle des relations internationales (rivalités entre deux puissances au sein du bloc communiste) sans que soient précisées les composantes du maoïsme. De même, si l'arrivée au pouvoir de Castro à Cuba est présentée comme une manifestation de l'extension du communisme dans le monde, la théorie castriste de la révolution et le modèle cubain sont très rarement traités. Enfin, si la rupture Staline-Trotsky est évoquée dans le cadre de l'histoire interne de l'URSS, ses prolongements (création de la IV^{ème} internationale) sont en général ignorés.

Les différents sens que pouvait prendre l'engagement communiste, notamment dans l'entre-deux-guerres, ne furent pas toujours abordés, à l'exception de l'antifascisme. L'importance du contexte économique et social (au sortir de la Première Guerre mondiale mais aussi dans les années 1930) et la lutte pour une certaine justice sociale devaient être rappelés. L'internationalisme et le combat contre l'impérialisme furent également très peu évoqués alors qu'ils pouvaient être illustrés par différents événements normalement connus des candidats (mobilisation des communistes français lors de l'occupation de la Ruhr en 1923 ou de la guerre du Rif en 1925 par exemple). Le plus souvent absente pour l'entre-deux-guerres, cette question de l'anti-impérialisme fut toutefois mieux abordée à propos de la décolonisation, qui donna lieu à des développements précis et intéressants. Souvent évoqué, l'engagement des intellectuels a rarement fait l'objet de développements précis, beaucoup de candidats se contentant de citer quelques noms symboliques (Aragon, Sartre). D'une manière générale, en se centrant essentiellement sur les relations internationales, beaucoup de copies ont négligé de s'intéresser à la question de l'enracinement du communisme dans certains pays, aux différentes formes d'expression (grèves, manifestations) et aux acteurs de base des mouvements communistes. Les assises sociales de l'idéologie communiste et le rôle essentiel joué à la base par les militants ne furent pas suffisamment abordés. Le jury s'est notamment étonné de la faible mobilisation des connaissances portant sur la France, qui auraient pu permettre des développements plus précis sur ces questions. Mais la majorité des copies se limitèrent à des généralités sur le Congrès de Tours ou le Front populaire. Sur la forme, on ne peut que rappeler combien l'orthographe et des erreurs factuelles souvent grossières desservent certaines copies. L'écriture des noms de personnages historiques de premier plan (Khrouchtchev) doit notamment faire l'objet d'une attention toute particulière. Quelques confusions apparaissent également particulièrement préjudiciables (entre Kravchenko et Soljenitsyne par exemple) tandis que certains personnages ne sont pas évoqués à la bonne période (Sartre qui s'engage dans les années 1920 et joue le rôle de porteurs de valises lors de la guerre du Rif, Eugen Fried, agent de Moscou lors de la Guerre froide). De trop rares copies ont essayé de présenter un rapide état de l'historiographie de la question, effort qui a été apprécié des correcteurs. L'ouvrage le plus cité reste le *Livre noir du communisme* ; toutefois, énumérer des auteurs et des titres d'ouvrages, sans en rappeler brièvement les principales thèses ou positions historiographiques ne suffit pas. Il ne sert à rien par ailleurs de citer des manuels qui ne concernent pas spécifiquement le sujet.

Concernant l'organisation des copies et le choix du plan, la très grande majorité des copies a fait le choix d'une démarche chronologique, démarche qui était la plus pertinente en

permettant de contextualiser les différentes phases d'évolution du communisme et de dégager quelques grandes ruptures. De nombreuses copies ont eu en revanche beaucoup de mal à proposer pour chaque partie des titres pertinents et problématisés, certaines copies se contentant même parfois d'annoncer deux ou trois périodes sans véritablement leur donner d'unité et en ne justifiant pas toujours les années charnières choisies. Beaucoup de copies apparaissaient également quelque peu déséquilibrées, avec des passages superficiels sur l'entre-deux-guerres, des développements souvent précis sur les années 1950 et 1960 (Guerre Froide et détente, décolonisation) et une absence totale d'éléments sur la fin de la période (1970-1985), beaucoup de copies s'arrêtant en fait en 1968 ou 1975. Le récit apparaît souvent trop narratif, replaçant une suite d'événements internationaux simplement sous l'angle de l'extension puis du déclin du communisme, sans avancer de réelles analyses pour expliquer les évolutions. Quelques copies sont également tombées dans des approches trop téléologiques, anticipant la chute du communisme dès les années 1960 et oubliant ainsi que l'histoire n'est pas écrite à l'avance. L'arrivée au pouvoir de Gorbatchev fut parfois présentée comme marquant la fin du communisme alors que les réformes initiées à partir de 1985 (glasnost, perestroïka) avaient au contraire pour objectif de sauver le communisme en le libéralisant quelque peu.

Le choix des ruptures chronologiques n'est enfin pas toujours apparu des plus pertinents, de nombreuses copies adoptant une démarche trop simpliste et pas vraiment justifiée par rapport au sujet (première partie sur les années 1919-1939/ deuxième partie sur les années 1939-1960/ troisième partie des années 1960 à 1985). La Seconde Guerre mondiale, si elle devait être développée, ne marque pas forcément une rupture radicale par rapport au sujet dans le sens où elle ne fait qu'accentuer certaines tendances bien visibles dès les années 1930 (le communisme comme incarnation d'un modèle antifasciste et anti-impérialiste, consolidation du stalinisme). Le choix de prendre comme rupture l'année 1939 ou l'année 1945 n'offrait donc pas une grande cohérence par rapport à la dynamique du sujet.

L'année 1947 (déclenchement de la Guerre Froide), autre date charnière souvent choisie, concerne surtout les relations internationales et n'était pas non plus véritablement pertinente par rapport au sujet. Quant à la rupture des années 1960, elle était rarement expliquée, ou alors par des événements qui étaient davantage liés à l'évolution des relations internationales (passage de la Guerre Froide à la détente) qu'à une quelconque évolution du communisme. A cette approche, le jury privilégia les copies adoptant un plan chronologique mieux adapté au sujet, choisissant notamment comme coupure chronologique l'année 1956. Une possibilité pouvait consister à évoquer dans une première partie (1919 - milieu des années trente) les révolutions communistes en Europe et dans le monde, l'importance de la victoire des Bolcheviks en Russie et ses conséquences sur le communisme mondial, le sens que pouvait revêtir l'engagement communiste au sortir de la Première Guerre mondiale et les modalités de celui-ci. Une seconde partie allant du milieu des années 1930 jusqu'en 1956 permettait de souligner combien le stalinisme cristallisa le camp communiste, en apparaissant à la fois comme un modèle, en encourageant une certaine centralisation autour de l'URSS, mais en suscitant également de nombreuses contestations et tentatives de contre modèles. Enfin, les années 1956-1985 étaient marquées par une certaine refonte du modèle avec la déstalinisation tandis que de nouvelles voies idéologiques s'affirmaient et se posaient en concurrentes de l'idéologie incarnée par l'URSS.

Il est certain que beaucoup de candidats s'attendaient à un sujet portant spécifiquement sur les relations internationales, ce qui explique la tonalité de nombreuses copies centrées uniquement sur l'évolution des rapports entre l'URSS et le reste du monde. Le jury ne peut qu'insister sur la nécessité de bien travailler l'ensemble du programme, sans faire de

pronostics souvent hasardeux. On remarquera toutefois que 16 copies ont obtenu une note supérieure ou égale à 16/20, ce qui montre bien qu'une partie des candidats s'était bien préparée et a su aborder le sujet sous tous ses aspects, en faisant preuve de qualités de synthèse, d'écriture et d'analyse.

EPREUVE ECRITE DE MATHEMATIQUES

(Durée : 4 heures – Coefficient : 3)

Pascal Massart, Gilles Stoltz

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Le sujet de cette année, comme celui de l'an dernier, était long et couvrait une large partie du programme, en proposant un problème d'algèbre, un exercice d'analyse, ainsi qu'un exercice de calcul de probabilités (qui était également censé mettre en jeu des techniques d'analyse, mais on verra ci-dessous le succès très relatif des questions d'analyse à l'intérieur d'un exercice de probabilités, signe sans doute d'un manque de recul sur le programme de la part de la majorité des candidats). Nous ne nous attendions évidemment pas à ce qu'il soit répondu à toutes les questions dans une même copie ; celle qui a mérité 20 n'a par exemple traité que les deux tiers du sujet environ. Un tel sujet offre ainsi aux candidats de choisir quelque peu les domaines dans lesquels ils vont s'exprimer (entre analyse, algèbre et probabilités) ; traiter deux exercices ou le problème suffit largement à dépasser la moyenne. Nous sommes très satisfaits du niveau général des candidats, tout à fait comparables à ceux des années précédentes, tant dans leurs réussites que dans leurs lacunes récurrentes.

Il semble que les candidats ont tous trouvé matière à travailler et n'ont jamais été bloqués par une seule question ; en témoigne la répartition des notes, plutôt poissonnienne (de paramètre approximativement égal à 5), preuve que le sujet contenait de larges parties pouvant être traitées indépendamment les unes des autres. On peut également noter un pic gaussien suffisamment prononcé autour de 16, qui correspond aux candidats sérieux et à l'aise en mathématiques. L'épreuve a permis de bien classer les candidats ; la notation a été large et discriminante comme le veut la règle et l'illustre l'écart-type.

Au final, toutes les questions ont été résolues de manière satisfaisante par au moins un ou deux candidats, à l'exclusion des questions 2(d) et 3 de la partie 5 du problème, qui auraient demandé un recul assez grand par rapport au sujet, ce qui, c'est bien compréhensible, n'est pas à la portée de candidats épuisés par le reste du sujet. Comme elles venaient en dernier, cela n'a gêné personne mais rend le sujet peut-être plus intéressant pour une exploitation en classe.

Une règle souvent observée d'ailleurs est que la quantité de questions traitées n'a qu'un lien plutôt lâche avec la note finale, car nous tenons grand compte de la rédaction. Comme toujours en mathématiques, où la réponse figure souvent dans la question, il est demandé aux candidats de rédiger précisément leurs réponses, ce qui signifie que nous attendons d'eux un argumentaire complet (le nom des théorèmes mis en jeu, la référence à la question où un résultat préliminaire a été montré, etc.) et concis (on évitera ainsi de formuler des énoncés dont on n'a pas besoin, même s'ils sont justes ; ou de dresser une liste exhaustive de propriétés vérifiées par un objet mathématique : on se bornera à indiquer celles qui sont suffisantes pour que la propriété demandée soit établie).

Une observation intéressante mais pas surprenante est que dans le cas de questions moins directives ("A et B sont-elles semblables ?" par exemple, question 2 de la partie 1 du problème, ou "u est-elle diagonalisable ?", question 1 de la partie 4 du problème) on peut avoir l'impression qu'un nombre non négligeable de candidats tirent au hasard leur réponse, ce qui nous permet de mieux distinguer ceux qui comprennent bien ce qui se passe des autres ; pour les questions plus directives ("montrer que ..."), ces derniers trouvent toujours en revanche un raisonnement, plus ou moins bien présenté, plus ou moins correct (voire tout à fait faux). D'une manière

générale, nous rappelons aux candidats que nous ne rémunérons pas les opinions ni les arguments d'autorité; une réponse sans justification mathématique précise équivaut à une absence de réponse et ne peut apporter de points.

Sur un autre plan, nous nous félicitons de l'interdiction de la calculatrice, qui nous a permis de trier les candidats les plus faibles grâce aux deux premières questions du problème, qui n'ont posé aucun problème conceptuel et ne requéraient qu'un peu d'habileté calculatoire. Elle restera par conséquent proscrite jusqu'à nouvel ordre.

Avant de passer aux commentaires plus spécifiques à l'épreuve de cette année, nous soulignons avec force que les commentaires généraux du rapport de l'an dernier, de même que le paragraphe qui était intitulé "Sur l'ensemble du sujet", restent d'une actualité brûlante.

COMMENTAIRES PLUS SPÉCIFIQUES

Sur l'ensemble du sujet. Il est agaçant de constater que, malgré nos plaintes de l'an dernier, le symbole d'équivalence \Leftrightarrow continue d'être utilisé quasiment comme un symbole de ponctuation, alors qu'il a un sens mathématique précis et univoque, celui d'implication et implication réciproque. La plupart du temps, les candidats ont manifestement en tête une implication. Nous ne pouvons donc que leur recommander vivement, s'ils ne saisissent pas le sens profond de ce symbole, de s'abstenir de l'employer et de rédiger les articulations de leur raisonnement à l'aide de conjonctions de coordination ou de subordination ("donc", "par conséquent", ou, selon le contexte, "si", "seulement si", "si et seulement si"). Il n'y a rien d'infamant, surtout pour un concours à dominante littéraire, à ne pas vouloir à tout prix utiliser de symboles mathématiques!

Les abréviations sont elles aussi toujours trop présentes; malgré tous ses talents, le jury n'a par exemple pas réussi à déterminer le sens de IFIS dans la phrase "IFIS qu'un X_i vaille 0 pour que $Z_n = 0$ " (question 2(a) de l'exercice II).

On peut malgré tout féliciter les candidats pour la présentation de leurs copies, en nette amélioration depuis les remarques du rapport de l'an dernier.

Exercice I. Cet exercice d'analyse portait sur le théorème de Rolle et son corollaire, le développement de Taylor-Lagrange, ainsi que son application aux relations entre une fonction et ses dérivées première et deuxième. Le traitement des questions 2 et 3(a) montre que la plupart des candidats refusent, consciemment ou non, d'utiliser les indications proposées.

- Question 1 : on aimerait lire des valeurs symboliques simplifiées au maximum ($\sqrt{\alpha}$ plutôt que $\alpha/\sqrt{\alpha}$ par exemple).
- Question 2 : l'inégalité de Taylor-Lagrange n'étant pas au programme, l'objet de cette question était de la prouver à l'aide de la fonction φ en lui appliquant le théorème de Rolle. Une immense majorité des candidats raisonne à l'envers, appliquant le théorème de Rolle, sans voir que la contrainte d'égalité en a et b donne la valeur de A , et en "déduisant" que dès le début on avait choisi $A = f(c)$ où $c \in]a, b[$! Ceux qui ne considéraient pas la fonction φ et citaient le théorème (avec le bon nom, et non pas "Taylor-Young" par exemple) parce que vraisemblablement ils l'avaient vu en cours n'ont pas été trop lourdement sanctionnés, même si la formulation de la question indiquait clairement que ce n'était pas ce qu'on attendait.
- Question 3(a) : presque aucun candidat n'a saisi le sens de l'indication; la plupart l'ont utilisée pour présenter (deux fois!) le même raisonnement incorrect, utilisant que $|f(x) - f(x-h)|$ par exemple serait plus petit que M_0 . Nous avons apprécié ceux qui au moins, n'utilisant pas l'indication, majoraient cette quantité par $2M_0$ et parvenaient ainsi à une borne certes deux fois trop grande mais issue d'un raisonnement correct.

Il est à noter que dans la dernière partie de cette question, il ne fallait pas omettre de traiter à part les cas $M_0 = 0$ ou $M_2 = 0$. Pour $M_0, M_2 > 0$, l'application pourtant immédiate de la question 1 n'a souvent pas été satisfaisante; elle a même parfois jeté les candidats dans un grand trouble ("le minimum de g se transforme en un maximum" a-t-on pu lire par exemple). D'une manière générale, les candidats n'ont pas assez souligné le point clé

ici, à savoir que la borne exhibée à la question 1 n'était pas qu'un minorant, mais bien un minimum.

- Question 3(b) : le jury a noté des solutions très élégantes fondées sur une compréhension fine de la question 3(a), qui ont évidemment récolté tous les points affectés à la question, la référence à la question 2 dans l'énoncé étant une indication plus qu'une obligation de méthode.

Exercice II. Cet exercice portait sur la notion de convergence en probabilité, qui y était redéfinie mais qui figure implicitement au programme, puisque ce dernier comporte l'énoncé de la loi des grands nombres. La question 2(c) faisait intervenir la théorie des séries numériques ; elle a été trop peu abordée à cause d'erreurs multiples aux questions 1 et 2(b).

- Question 1 : on a trop vu la tentative d'application de l'inégalité de Tchebychev, qui ne donnait qu'une condition suffisante, et encore, dans le cas de la convergence vers 0 uniquement. L'énoncé demandait pourtant clairement de commencer par calculer exactement la valeur de $\mathbb{P}(|X_n| > \varepsilon)$. L'impossibilité de converger vers d'autres valeurs que 0 ou 1 a donné lieu la plupart du temps à des réponses très simplistes, comme "les X_n ne prennent que les valeurs 0 ou 1, donc $\ell = 0$ ou 1".
- Question 2(a) : beaucoup de candidats ont bien vu que Z_n suivait une loi de Bernoulli de paramètre qu'ils ont précisé, seule une minorité a parlé de loi binômiale ou de loi géométrique. Nous avons été tolérants envers les candidats qui disaient que ce paramètre était $(u_n)^n$ (pour cette question).
- Question 2(c) : trop de candidats, qui par ailleurs proposaient $(u_n)^n$ comme paramètre de la loi de Z_n , pensent que si $u_n < 1$ pour tout n alors $(u_n)^n \rightarrow 0$.
- Question 3 : l'inégalité de Tchebychev semble avoir plus de succès auprès des candidats que l'inégalité de Markov, pourtant plus simple et qui seule permettait d'obtenir le résultat ici. Pour le contre-exemple, la quasi-totalité des candidats a proposé une suite de variables de Bernoulli de paramètre 1 !

Problème. Le problème avait pour objectif ambitieux la réduction des endomorphismes nilpotents en dimension ≤ 4 ; un objectif plus raisonnable et atteint par certains candidats parmi les meilleurs a été de dresser cette réduction en dimension ≤ 3 . (Une remarque d'orthographe : il s'agit bien d'endomorphismes nilpotents et non pas nihilpotents ; l'étymologie sous-jacente est cependant correcte et traduit une bonne compréhension de la propriété mathématique.) De nombreuses questions du problème (et c'est là tout le sel d'un problème par rapport à un exercice) testaient que le candidat n'avait pas trop le nez sur le guidon et comprenait où le sujet l'emmenait.

- Une erreur récurrente dans tout le problème : on n'a jamais que l'intersection de deux sous-espaces vectoriels est vide, car elle contient toujours l'élément nul. $E = A \oplus B$ pour deux sous-espaces vectoriels A et B de E n'implique pas que tout x de E appartienne soit à A , soit à B (en d'autres termes, A et B ne partitionnent pas l'espace, ils l'engendrent).
- Partie 1, question 1 : au vu de la question 1 de la partie 4, il ne s'agissait évidemment pas d'utiliser un résultat que certains ont pu voir en cours suite aux planches d'oraux de l'an dernier, à savoir qu'un endomorphisme est nilpotent si et seulement s'il n'admet que 0 comme valeur propre. Le jury recommande vivement aux candidats, pour les épreuves futures, de prendre quelques instants pour lire chaque problème et chaque exercice dans son ensemble avant de commencer à le traiter.
- La question 2 de la partie 2 a donné lieu à un florilège d'énoncés gravement incorrects.
 - $x \in \text{Im } u$ n'est pas équivalent à $u(x) \in E$, qui est une trivialité s'agissant d'un endomorphisme.
 - La notation $(u(x))^2$ n'a pas de sens en général.
 - $\text{Im } u = \text{Im } u^2$ n'implique pas que $u(x) = u^2(x)$ pour tout x , comme plus de la moitié des candidats l'a écrit (plus ou moins explicitement, d'ailleurs).
 - La formule appelée de Grassman n'implique pas la formule du rang.

- La question 2(b) a été résolue plusieurs fois par un raisonnement alternatif tout à fait intéressant, qui consistait à montrer d’abord que $\text{Im } u \cap \text{Ker } u = \{0\}$, grâce à l’égalité $\text{Ker } u = \text{Ker } u^2$, et à en déduire la somme directe par théorème du rang.
- Trop de candidats ont proposé des applications non linéaires en contre-exemple à la question 3, comme $x \in \mathbb{R} \mapsto x - 3$, ou des projecteurs, alors que, et certains autres candidats l’ont vu, l’énoncé regorgeait d’exemples idoines : la matrice B de la partie 1, l’endomorphisme D de la partie 3. On soulignera également que malgré cette question, certains candidats n’ont pas hésité à affirmer dans la suite du sujet que la formule du rang impliquait toujours que E était somme directe de $\text{Ker } u$ et $\text{Im } u$!
- Partie 3 : la question 1, pourtant élémentaire au possible, a souvent donné lieu à une présentation de la solution tout à fait indigente, où finalement rien n’était prouvé, typiquement de la forme

$$D(P + Q) = D\left(\sum_{k=0}^{n-1} a_k X^k + \sum_{k=0}^{n-1} b_k X^k\right) = \sum_{k=1}^{n-1} k a_k X^k + \sum_{k=1}^{n-1} k b_k X^k = D(P) + D(Q).$$

Il n’est pas opportun non plus d’écrire $D(P) = P'$ et d’utiliser la linéarité de la dérivée. Enfin, le jury a été perplexé devant ceux qui vérifiaient que l’image de D n’était pas l’ensemble vide et d’autres qui prenaient des polynômes $P(X)$ et $Q(Y)$.

Questions suivantes : la représentation matricielle de D ne peut faire apparaître les variables muettes a_k . Il ne fallait pas hésiter à exploiter la représentation matricielle de D pour répondre aux questions 3 et 4 ; l’énoncé le suggérait parce que le jury sait bien que les candidats sont généralement plus à l’aise avec des matrices que des endomorphismes généraux.

- Partie 4 : les commentaires porteront essentiellement sur la question 1. Quasiment aucun candidat ne pense à montrer que 0 est effectivement valeur propre, mais tout le monde essaie de montrer que c’est la seule possible. Les candidats penseraient-ils que tout endomorphisme (sur un espace vectoriel admettant \mathbb{R} pour corps de base) admet au moins une valeur propre ? Un raisonnement direct permettait d’écrire immédiatement que $\lambda^\nu = 0$ et donc $\lambda = 0$. Le jury a peu apprécié les arguments massue (certes corrects) en termes de polynômes annulateurs ; ces notions ne sont pas au programme, et on les retrouve plus souvent qu’à leur tour dans des copies par ailleurs très faibles et qui semblent se reposer sur une nébuleuse de résultats hors-programme connus par cœur (ce sont ces copies qui justifiaient la nilpotence de A et B en termes de spectre). On rappelle que l’on cherche non pas à tester la culture mathématique des candidats mais leur sens et habileté mathématiques. La question 2 n’a été abordée que dans les bonnes copies ; en 2(a) aucune récurrence n’était nécessaire, les candidats semblent comme conditionnés à faire des raisonnements par récurrence à la vue d’un indice k . Beaucoup ont eu du mal à comprendre ce qu’il fallait démontrer en 2(b) une fois 2(a) effectuée.
- La partie 5 a eu du succès parce qu’en un certain sens, elle semble plus concrète que la partie 4 : elle donne à voir des matrices 2×2 ou 3×3 . Certains, bien qu’ayant sauté la partie 4, ont bien su se remettre dans les rails du problème. A la question 1, trop de candidats utilisent un pseudo-résultat de trigonalisabilité dans \mathbb{R} . En matière de rédaction, on voulait lire à la réponse de la question 2(a), des justifications du type “cf. question 2(c) de la partie 4” plutôt que des trivialisations du genre “ $\nu \in \{1, 2, 3\}$ parce que la dimension de l’espace est 3” ; en effet, dans le premier cas, le candidat montre sa compréhension du sujet, alors que dans le second cas, le correcteur ne sait pas s’il a affaire à un candidat pour qui le résultat est évident ou à un candidat qui essaie de masquer son ignorance du mécanisme mathématique sous-jacent. Des erreurs de logique sont survenues aux questions 1 et 2(b), où certains se sont contentés de montrer que les matrices proposées avaient bien l’indice de nilpotence requis.
- Les deux dernières questions de la partie 5 n’ont été traitées complètement par personne, comme indiqué au début du rapport. On peut toutefois se féliciter de certains débuts de solution tout à fait intéressants et déplorer des “solutions” tellement fausses ou simplistes qu’elles montraient à quel point le candidat n’avait pas saisi les enjeux des questions 2(a), 2(b), 2(c) et était encore plus incapable de les généraliser à la dimension supérieure.

Epreuves écrites d'admission

EPREUVE ECRITE DE PHILOSOPHIE

(Durée : 6 heures – coefficient : 3)

Emmanuel Cattin, Elsa Dorlin, Françoise Duroux, Marie Gaille

Sujet : *Qu'est-ce que le réel ?*

La Commission aura cette année apprécié la bonne tenue de la réflexion philosophique d'un grand nombre de candidats — puisque plus d'une centaine ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne — confirmant ainsi les remarques qui ouvraient le précédent rapport sur la préparation sérieuse, rigoureuse des candidats, mais elle n'aura peut-être pas rencontré au printemps dernier de travail hors du commun, dépassant par son éclat les conventions du genre, comme il arrive de temps à autre. Il y aura pourtant eu d'*excellentes* dissertations, où la culture philosophique et la pénétration du regard s'alliaient constamment à la rigueur d'une pensée attentive à ses propres démarches, dans une maîtrise de soi qui rendait justement possible une rencontre vraie de ce qui était en question. Ces exemples resteront la manifestation à la fois d'une originalité d'esprit et d'un rapport déjà (ou encore !) vivant à la tradition philosophique, qui demeurent encourageants pour chacun, à commencer par ceux qui les lisent. Malheureusement, on relèvera aussi cette année un grand nombre de travaux notés au-dessous de 07, qui traduisent ou bien que l'une au moins des dimensions essentielles de la question a été manquée, ou bien que la réflexion est restée en sa conduite, en sa richesse ou sa fermeté, très déficiente. Il demeure qu'en la plupart des cas les défaillances ne sont pas si graves qu'il ne soit possible d'y remédier par l'application d'une méthode plus réfléchie et l'effort d'un enrichissement philosophique, c'est-à-dire, comme il en va toujours, par l'étude. C'est bien l'analyse rigoureuse du concept de « réel » ou de « réalité » qui aura parfois manqué, celui-ci donnant trop souvent lieu à des présuppositions injustifiées et surtout inexplicables, n'apparaissant pas là où elles étaient pourtant le plus unilatéralement à l'oeuvre. Avant tout, l'attention initiale à la langue, et le moment si essentiel de la description, c'est-à-dire (en-dehors de toute allégeance à une tradition) d'un regard qui saurait tenir ensemble toutes les dimensions d'une question, et commencerait par en produire devant les yeux les distinctions directrices — ces premiers moments, décisifs parce qu'il est presque impossible de revenir sur ce qui y aura été ou non dégagé (la plupart du temps, ainsi, une fois pour toutes), sont trop souvent court-circuités ou mal assumés. Faute de ce discernement dans l'analyse initiale, aucune question ne pourra être développée qui éviterait par après de sombrer dans une certaine confusion. A cet égard, la subtilité est assurément de mise, mais tout autant, nous voudrions y insister, la simplicité qui ne perdra pas de vue l'essentiel et conduira aux problèmes par la voie la plus droite et la plus claire. Les meilleurs travaux savent aussi trancher, et osent s'avancer, se gardant cependant de tout arbitraire. La difficulté même du concept engagé dans la question, et immergé dans le flou des significations dont nous usons le plus communément sans nous y arrêter, rendait sans doute d'autant plus nécessaire, et au moins précieux, le recours aux distinctions classiques de la métaphysique et de la philosophie de la connaissance. A cet égard, la situation est contrastée. Si les meilleurs textes ont en effet su rendre présentes les difficultés ontologiques enveloppées dans la

question, on reconduira cependant l'observation faite l'an dernier d'une fragilité inquiétante de la culture philosophique qu'il paraît cependant possible, sans pour notre part donner dans l'apparence ni l'intimidation, de considérer comme « classique ». Mais, concernant une telle question, il est difficile de ne pas remarquer, avec la même insistance, l'absence de tout horizon historique, sociologique, économique ou psychologique, ou du moins son extrême discrétion, en sorte que lesdites sciences humaines et sociales ne furent pas davantage mobilisées dans la précision de leurs méthodes et présuppositions. Concernant par conséquent toute forme de secours par lesquels la pensée pouvait trouver un appui, ni l'ontologie, avec les difficultés classiques du réalisme, ni les sciences humaines et la tentative de penser la réalité historique ou psychique, n'ont vraiment, sauf exception, joué un rôle éclairant. On relèvera, concernant le dernier point, l'absence éclatante, à une exception près, de Marx, celle, non moins digne d'être notée, de Freud. Ni l'un ni l'autre n'étaient assurément les conditions d'une réflexion aboutie, et ces remarques ne doivent surtout pas être entendues comme un appel, qui serait dérisoire ainsi adressé à de jeunes esprits, à s'assurer de toute la tradition. Mais nous voulons seulement par là rappeler que l'héritage philosophique auquel ils sont formés doit sans doute être davantage intégré par chacun dans le travail le plus personnel, celui qui est conduit dans la solitude de l'étude. Autrement dit, nous les engageons très simplement, nous plaçant à la suite de leurs professeurs, à lire davantage les textes de la tradition — et, nous y insistons pour notre part, les textes *eux-mêmes*, dont rien, aucun commentaire, aucun manuel, quelle que soit d'autre part leur excellence, ne tiendra *jamais* lieu.

La question elle-même aura assurément jeté plus d'un candidat dans le trouble, d'abord, de l'indétermination qui s'attache assez communément au « réel », à la « réalité », comme à la « chose » elle-même, indétermination qui à elle seule pouvait d'ailleurs être retenue comme digne de question. L'effort d'une analyse ontologique qui surmonterait ce flou sera, à partir de là, resté plutôt rare. Quelques-unes des distinctions les plus classiques, celles de la chose et de l'objet, du réel et de l'imaginaire ou de la fiction, du réel et du possible, du réel et de l'idéal, ont cependant donné lieu, dans les meilleurs travaux, à des remarques parfois subtiles. Le plus difficile demeurerait cependant pour ces bons devoirs de rejoindre à partir de cette analyse conceptuelle la question elle-même pour la construire en son unité nécessairement différenciée. La question en effet pouvait en sa forme même surprendre, et elle aura souvent été spontanément accueillie en sa dimension sceptique, comme question, ainsi, de ce qui est « vraiment » réel ou de ce qui « tient bon », et par là des conditions auxquelles il est possible d'accorder quelque réalité à ce qui se présente. Dans cette considération sceptique, ou plus simplement en un tel « examen », les problèmes classiques de l'idéalisme et du réalisme n'auront guère été mobilisés. Le problème du nominalisme aura en revanche à plusieurs reprises été mentionné, mais non pas vraiment développé. A cet égard, il nous faut noter (mais non pas nécessairement pour le déplorer) qu'il paraît de moins en moins possible en philosophie de compter avec des « lieux » qui pourraient à bon droit être considérés comme familiers, comme autant de « questions disputées » où les positions seraient dans la tradition clairement repérées et pourraient être aisément déployées. S'il faut y voir une plus grande liberté et radicalité dans la réflexion et la constitution même des questions, sans allégeance aucune, il conviendra alors, assurément, de s'en féliciter. Mais cette disparition a sans doute aussi le sens moins heureux de l'amenuisement d'une culture philosophique commune, qui sans doute n'est pas encore à elle seule la garante d'une libre réflexion, mais qui enrichira toujours celle-ci par son contact assidu. Il reste des classiques en philosophie, et leur fréquentation demeurera toujours plus libératrice que contraignante. Ainsi, dans le cas qui nous retient, Kant n'aura pas vraiment brillé par sa présence, la *Doctrine des principes* aura même été totalement absente, Descartes n'aura pas été vraiment plus favorisé, et la réalité de l'idée, formelle ou objective, fut également dans l'ensemble ignorée. Mais les sciences

sociales, historiques ou économiques n'ont d'ailleurs pas davantage ouvert la voie à une considération différenciée des degrés ou des plans de la réalité. Si le concept de matière a donné lieu à quelques bonnes analyses, l'ontologie de la physique sera restée dans l'ensemble inexplorée. Une nouvelle fois, nous ne voulons pas dire pas qu'il faudrait ici que soient maîtrisées, avec toute la tradition philosophique, toutes les difficultés métaphysiques posées, dans le cas présent, par le développement des sciences, ce qui présuppose en tout état de cause des années de travail au contact de ces sciences elles-mêmes. Il ne s'agira jamais, en aucun sens, et pas plus pour la Commission que pour le candidat, de faire *comme si* un tel travail avait été conduit lorsqu'il ne l'a pas été et ne pouvait l'être. Ce qui est demandé est plutôt, en ce domaine, l'aptitude à distinguer certains des concepts mis en oeuvre et à garder intacts, les préservant avant tout de toute résolution apparente, les questions philosophiques naissant de la considération attentive des méthodes, des hypothèses et des faits. S'agissant d'autre part de l'absence presque totale de la psychanalyse, qu'elle ne soit en aucune façon un passage obligé n'empêche pas de penser qu'une ressource a peut-être été ici laissée de côté. Il est difficile ici de ne pas penser à une forme de reflux, qui vaudrait peut-être tout autant de la timidité avec laquelle les candidats se sont tournés vers Marx. A chacun sans doute il faudra choisir. En vue des questions qui lui sont à chaque fois les plus propres, comme lorsqu'il s'agira des pensées en lesquelles son questionnement trouvera un appui, chacun prendra des décisions. Sans de telles décisions il n'y aura jamais de réflexion librement conduite, ni de chemin fermement suivi. La Commission, de son côté, préférera toujours suivre l'auteur du travail dans ses propres choix, et c'est toujours ce qu'il aura fait, non pas ce qu'il n'aura justement pas fait, qui sera au principe de l'examen de son travail. Mais on s'étonnera peut-être de voir que ce sont toujours ou presque les mêmes choix qui reviennent, parfois, s'agissant de la tradition philosophique, sans considération aucune de leur adéquation à la question proposée. Si les lieux classiques ne sont pas toujours bien maîtrisés, les lieux communs, eux, ne sont pas toujours contenus, et les auteurs eux-mêmes font trop souvent office de boîtes à outils, les mêmes servant indifféremment à toutes sortes de questions. Mais alors, à y regarder de près, il y aura toujours, au fond de ce recours irréfléchi, une faiblesse dans la réflexion initialement libre sur la question elle-même.

Une dernière remarque. La question du réel, conjuguant en elle une difficulté classique et tout un ensemble de significations communes cristallisées dans la langue, obligeait en tout état de cause à un effort soutenu en vue d'établir des distinctions conceptuelles fermes et dûment justifiées. Comme toujours le partage se fait alors selon le degré auquel la question a elle-même été *réellement* posée, le degré, par conséquent, de sérieux ou de désinvolture avec lequel elle aura été considérée et tenue jusqu'à la fin. Le lecteur apercevra toujours le degré d'engagement d'une pensée dans ce qu'elle écrit, quelles qu'en soient les maladroites, quel qu'en soit peut-être même l'inachèvement. Il restera toujours, à la fin, que la question aura été *ou non* posée, quel qu'en soit le dénouement. Cet engagement est bien le même que celui auquel nous appelions en commençant les candidats en leur recommandant, à travers la lecture, la confirmation de ce qu'ils ont au fond déjà choisi, c'est-à-dire l'étude.

EPREUVE ECRITE DE SOCIOLOGIE

(Durée : 5 heures – coefficient : 3)

Élodie Béthoux, Jean-Samuel Beuscart, Frédéric Gérard, Thomas Le Bianic

Sujet : *La place du raisonnement statistique dans l'analyse des phénomènes sociaux.*

Total des candidats présents : 222

Note mini : 00,00 – Note maxi : 18,00 – Moyenne : 07,08 – Ecart type : 04,00

Compte tenu du caractère classique du sujet, qui renvoie à une partie bien identifiée du programme, le niveau des copies s'est révélé sensiblement en deçà des attentes du jury (seulement un quart des copies atteignant la moyenne). La formulation du sujet a pu dérouter un certain nombre de candidats, dans la mesure où elle les invitait à mener une réflexion d'ordre épistémologique sur la manière dont le raisonnement statistique s'articule à des théories ou à des problématiques de recherche en sociologie. Or, nombre de candidats se sont interrogés sur la place des « *méthodes* quantitatives » bien plus que sur celle du « *raisonnement* statistique » en tant que tel. Cela les a conduits bien souvent à dresser un inventaire des outils et techniques disponibles (en faisant une place de choix aux sondages, mais en laissant de côté les tables de mobilité ou les AFC qu'il aurait été judicieux de mobiliser également) et à présenter leurs avantages et limites respectifs pour les comparer ensuite aux méthodes d'enquête qualitatives.

Plus généralement, beaucoup de copies ont cherché d'emblée à évaluer la place du raisonnement statistique dans l'analyse des phénomènes sociaux avant même de l'avoir examinée, confondant ainsi la « place » et la « valeur » et glissant parfois vers des jugements normatifs malvenus. Un tel choix conduisait également à suivre des plans binaires souvent simplistes, poussant certains candidats à des analyses sans nuances (le raisonnement statistique tenant une place infime et quasiment négligeable pour certains, unique et ultime pour d'autres). Or ainsi posé, le sujet invitait les candidats à s'interroger doublement : d'une part sur les différents types de raisonnements sociologiques (comparatif, historique...) et la façon dont ils s'articulent dans l'analyse des phénomènes sociaux ; d'autre part sur les différentes étapes du raisonnement sociologique où le raisonnement statistique peut intervenir – observation, inférence sur la base des régularités observées, explication, administration de la preuve notamment. Certains candidats ont su analyser finement les affinités entre des méthodes statistiques et des courants théoriques (les méthodes de corrélation et la sociologie durkheimienne bien sûr, mais aussi les AFC et la théorie des « champs » chez Pierre Bourdieu, ou encore les analyses de réseaux avec la théorie du « capital social »), ce qui était tout à fait conforme aux attentes du jury.

Bien des candidats ont consacré la première partie de leur copie à retracer l'émergence de la pensée statistique en sociologie, donnant souvent lieu à des développements très convenus sur l'opposition entre « sociologie explicative » durkheimienne et « sociologie compréhensive » webérienne. Si une analyse fine de la place du raisonnement statistique dans la sociologie

durkheimienne était bien évidemment attendue par le jury, celui-ci a été surpris de constater que trop de candidats s'y limitaient, d'une manière au demeurant pas toujours satisfaisante. Les traitements approximatifs, voire mal maîtrisés, auxquelles elle a donné lieu dans un certain nombre de copies ont été sanctionnés. Le jury a été surpris de constater que les développements historiques sur le liens entre la pensée statistique et les principaux courants de la sociologie française s'arrêtaient bien souvent à Durkheim, laissant de côté les prolongements de l'école durkheimienne (Halbwachs, Simiand), ainsi que les courants issus de la psychologie sociale ou de l'histoire, pourtant déterminants dans la reconstruction de la sociologie française d'après-guerre (Stoetzel, courant des « Annales » etc.). A l'inverse, les copies qui manifestaient une certaine profondeur historique sur le sujet ont été appréciées par le jury.

Le jury a regretté que très peu de candidats traitent de la question de la construction des catégories statistiques, qui se trouvait pourtant au cœur du sujet. Dans le même ordre d'idée, ils se sont peu interrogés sur la manière dont la production statistique pouvait devenir un enjeu dans certains débats sociaux. De nombreuses copies semblent donner crédit à la thèse d'une division des tâches entre la production des chiffres, travail qui relèverait de la seule compétence du statisticien et l'interprétation de ces chiffres, privilège du sociologue. Peu de copies ont vu que la production des chiffres était elle-même un processus social, émanant non seulement des organismes scientifiques officiels et labellisés (INSEE, Ministères....) mais aussi d'autres sources (syndicats, groupes d'intérêt....) et de ce fait objet de conflit entre acteurs prenant part au débat social. Les analyses d'Alain Desrosières ou de Jean-Claude Passeron auraient pu être davantage mobilisées sur ces questions. Le jury a en revanche apprécié les copies dans lesquelles ces dimensions étaient présentes, au travers d'exemples bien analysés, qu'il s'agisse des PCS, du chômage ou des statistiques de la délinquance. De la même façon, les réflexions sur l'usage des statistiques de long terme ou sur la place du raisonnement statistique dans les comparaisons internationales ont été appréciées.

D'une façon générale, il faut signaler la relative bonne tenue des copies au plan formel. Rares sont celles dont les parties n'apparaissent pas clairement et qui ne veillent pas à maintenir un bon équilibre entre celles-ci. Cela ne garantit pas toutefois la qualité de la copie, et a même pu parfois freiner la réflexion de certains candidats par trop habitués aux schémas d'oppositions binaires (quantitatif vs qualitatif ; compréhension vs explication ; production vs exploitation des données etc.). Le caractère en apparence classique du sujet proposé a pu de ce point de vue se transformer en handicap pour certains candidats, qui n'ont pas toujours résisté à la tentation de calquer leur propos sur celui de tel ou tel sujet de dissertation sur les « méthodes en sociologie » posé en cours d'année. Or la formulation même du sujet appelait une réflexion d'ordre plus épistémologique sur les liens entre méthodes et théories sociologiques, en l'illustrant à partir d'exemples et de théories pertinemment choisis. Une fois encore, il faut souligner l'importance que le jury porte dans ses appréciations au choix des exemples et des auteurs, et à la manière dont ceux-ci s'inscrivent dans une problématique d'ensemble fermement tenue tout au long du devoir.

EPREUVE ECRITE D'ECONOMIE

(Durée : 5 heures - Coefficient : 3)

Guy Gilbert, Frank Bien, Marie Laure Cabon-Dhersin, Emmanuelle Taugourdeau-Lehmann

Sujet : *L'offre : théories et politiques économiques*

NB : les résultats ci après concernent l'ensemble des copies d'économie, copies des candidats au concours de l'ENS Cachan et copies de candidats au concours de l'ENSAE)

(Notes sur 20)

Nombre de copies : 207 (dont 3 copies blanches)

Note mini (hors copies blanches) : 0,05 – Note maxi : 18

Moyenne : 6,72 (avec copies blanches) ; 6,82 (sans copies blanches)

Écart type : 3,61 (avec copies blanches)

Médiane : 6 ; Mode : 5

Comme les années précédentes, le sujet proposé cette année s'inscrivait complètement dans le programme du concours. Son libellé était sans malice. Il était également tout à fait dans l'air du temps. On attendait des candidat(e)s qu'ils présentent les éléments principaux de l'analyse économique de l'offre, les traits essentiels des politiques qualifiées de politiques d'offre, le soin leur étant laissé d'articuler les deux éléments, comme cela était demandé en 2006 à propos des notions de salaire, d'emploi et de productivité. Le jury attendait donc des candidat(e)s à la fois de solides connaissances de théorie économique mais également la capacité à les combiner avec quelques éléments empiriques significatifs. L'effet discriminant recherché portait moins sur le niveau de connaissances, que le jury supposait acquis sur un tel sujet par tous les candidats sérieusement préparés, que sur la capacité à organiser ces connaissances autour d'une problématique claire et cohérente.

Les résultats d'ensemble de l'épreuve sont plus décevants que ceux des deux années précédentes, donc non-conformes aux attentes des correcteurs. Alors que les années précédentes, une copie sur quatre pouvait être considérée comme satisfaisante, cette année la proportion n'est que de 17% ...après un effort vigoureux de bonification des notes. La moyenne (6,72) est plus faible de près d'un demi-point pour une dispersion quasiment identique (3,61 contre 3,57 en 2006). La distribution des notes est toujours unimodale (mode à 5) mais se déplace nettement vers le bas par rapport à l'an dernier (mode à 8), se rapprochant davantage d'une distribution issue d'une loi de Poisson que d'une distribution de Gauss, en raison de la relative raréfaction des bonnes copies. Pour autant, un groupe de bonnes copies émerge et présente à peu près tous les éléments attendus, montrant que le sujet était tout à fait à la portée de candidats puisant leurs connaissances notamment dans les manuels de macroéconomie de premier cycle (on fournit à titre illustratif quelques titres d'ouvrages en fin de rapport). Une copie sur quatre se révèle en revanche d'un niveau nettement insuffisant (note inférieure à 5/20). Cette proportion est nettement plus élevée que celle de l'an dernier (une copie sur cinq), ce qui explique la régression de la moyenne d'ensemble. Dans l'ensemble, le jury constate l'émergence de groupes de copies homogènes, mais une dispersion croissante entre les sous-groupes.

Parmi les 50 candidat(e)s déclaré(e)s admissibles au concours de l'ENS-Cachan, la moitié avait choisi l'économie à l'écrit. Pour ceux-ci, la moyenne est de 11,6. On y retrouve la totalité des toutes meilleures copies en économie. Rares sont les copies dont les notes sont comprises entre 10 et 13 en économie et qui n'ont pas permis à leurs auteur(e)s d'être admissibles.

Comme il est de rigueur dans ce type d'épreuve, le libellé du sujet ne soulevait aucun problème d'interprétation même s'il était volontairement très ouvert. Il obligeait d'abord le candidat à définir l'offre sur chacun des marchés (pour simplifier l'offre sur le marché des biens et services, l'offre de travail et l'offre de monnaie). Pour être clair, le jury s'attendait que l'accent principal soit mis sur l'offre de biens et sur l'offre de travail, sans pénaliser pour autant les copies réservant une place importante à l'offre de monnaie et donc à la politique monétaire (le cas ne s'est d'ailleurs produit que très rarement). Par ailleurs, même s'il était évident que le sujet concernait principalement la macroéconomie, il n'était pas interdit, bien au contraire, de consacrer des développements aux fondements microéconomiques des fonctions d'offre sur le marché des biens ou le marché du travail. La plupart des copies ont effectivement tenté de consacrer des développements, parfois conséquents voire exclusifs (ce qui était manifestement une erreur) à la microéconomie de l'offre. Sur ce point un défaut très répandu tient à l'incompréhension de ce que signifie une « fonction d'offre » (concurrentielle) à savoir la relation entre la quantité de biens (de travail) offert et le prix sur le marché. Dans trop de copies, la « fonction d'offre » se réduit en fait à ...un point, le couple prix /quantité qui caractérise l'équilibre offre/demande sur le marché, ce qui conduit leurs auteur(e)s à faire disparaître le rôle spécifique des déterminants de l'offre, à dissoudre l'offre dans la demande, et à consacrer des développements, souvent désordonnés, à la Loi de Say, et à la soumission de l'offre à la demande dans une tradition hâtivement attribuée à J. M. Keynes... On note un léger progrès dans le niveau des connaissances en microéconomie (le passage des fonctions de coût à la fonction d'offre dans les différentes configurations de marché est souvent clairement expliqué, le rôle des effets de revenu et de substitution dans la détermination de l'offre de travail également) mais le passage de l'offre de court terme à l'offre de long terme par l'adaptation du facteur fixe a été souvent mal vu voire totalement ignoré. Or cette articulation court terme/long terme au plan microéconomique comme au plan macroéconomique était un des aspects essentiels du sujet.

C'est au niveau macroéconomique que les lacunes les plus sérieuses ont été relevées. D'abord, et hélas comme pour les années précédentes, l'opposition frontale entre une approche qualifiée de « keynésienne » réputée ignorer l'offre et une approche qualifiée de classique ou de néoclassique toute entière centrée sur l'offre semble le point de passage obligé et exclusif de toute présentation des théories macroéconomiques. On attendait ici que le débat sur les fonctions d'offre macroéconomique soit ramené à son point de départ moderne, et largement partagé, à savoir les débats autour de la courbe de Phillips, interprétée comme une pseudo fonction d'offre agrégée, où l'inflation dépend de l'inflation anticipée, de l'écart du chômage par rapport à son niveau naturel, et des chocs de l'offre. On attendait aussi que le débat sur la verticalité de la courbe d'offre agrégée soit présenté, à l'aide de l'exposé des quatre « théories de l'offre agrégée » (salaires rigides, illusion monétaire, information imparfaite et prix des biens rigides), permettant d'imputer à une cause précise les écarts entre production ou emploi et leurs niveaux naturels respectifs. A partir de là, on en tirait la formalisation moderne de la courbe d'offre montrant que si le niveau des prix excède le niveau anticipé, la production augmente au delà du taux naturel et vice versa. L'utilisation du modèle offre globale/demande globale (AS/AD) était évidemment nécessaire ici, qui permettait ensuite d'envisager la question des politiques macroéconomiques. Moins d'une copie sur 10 y a eu recours et moins de la moitié de celles-ci en explicitent correctement la construction. Sur ce point, on attendait également que les candidats fassent remarquer

combien le débat reste vif dans ce domaine entre des travaux qui se fondent sur l'hypothèse d'anticipations rationnelles et donc en concluent que l'annonce crédible d'une modification de la politique économique peut influencer les anticipations et permettre une réduction de l'inflation sans récession, et ceux qui supposent que l'inflation anticipée dépend, avec une certaine inertie, de l'inflation observée, et donc que la réduction de l'inflation exige soit un choc positif de l'offre soit une période de chômage élevé et de faible production. On attendait donc, qu'en matière de politiques économiques soient correctement distingués et définis les chocs d'offre et les politiques « structurelles ».

Concernant les politiques d'offre, on attendait bien sûr le rappel des sources de la stagflation, la description de certains chocs d'offre majeurs (chocs pétroliers par exemple) ; on attendait aussi que le concept de « politique d'offre » soit défini, que la qualification de politique d'offre soit justifiée ou critiquée à propos de mesures telles que la baisse des charges sociales en France, les mesures de flexibilité sur le marché du travail, la déréglementation des prix sur le marché des biens et services. Dans ce rapport aux faits, les copies manquent souvent de précision (descriptions approximatives, chiffres fantaisistes, orthographe « créative » des auteurs et protagonistes). C'est également dans ce domaine que le jury observe les jugements de valeur les plus sommaires, les poncifs les plus nombreux, les a priori les plus tenaces.

En revanche, le jury se félicite comme les années précédentes des progrès dans la construction des copies. Une problématique explicite, un plan clair (et effectivement suivi) se retrouvent dans toutes les bonnes copies. A contrario, c'est sur ce point que beaucoup de copies médiocres peuvent s'améliorer : éviter la multiplication à l'infini des questions préalables, des problématiques possibles sans en choisir une clairement, lier la problématique retenue et le plan choisi. Ce n'est pas non plus au correcteur de trier entre ce qui relève du sujet ou ce qui s'est écarté dans des copies où le candidat déverse un tombereau de connaissances au long de 33 pages... Enfin, trop de candidats se satisfont de plans tous faits et en général inopérants où la palme incontestée revient, outre l'opposition théorie / politique, à la sacro-sainte opposition keynésiens / (néo) classiques que le jury aimerait ne pas voir infligé chaque année comme « fond de sauce » invariable.

Sur le plan de la forme enfin, les copies sont plutôt satisfaisantes, et en progrès. On ne saurait trop recommander aux candidats de relire leurs (longues) copies, ce qui limiterait chez certaines le nombre des fautes d'orthographe d'inattention.

Trois références bibliographiques (indicatrices et non exhaustives) tirées des manuels de macroéconomie de premier cycle universitaire ;

M. Burda et Ch. Wyplosz, *Macroéconomie*, De Boeck, (chapitre 11)

G. Mankiw, *Macroéconomie*, De Boeck, (chapitre 12)

A. Bénassy-Quéré, B. Coeuré, P. Jacquet, Jean Pisany-Ferry, *Politique économique*, De Boeck (chapitre 1)

EPREUVE ECRITE D'ANGLAIS

(Durée : 3 heures - Coefficient : 2)

Jean-Louis Duchet, Laura Joyce, Lauriane Hillion, Patrick Doucet, Françoise Boucaud.

Mr Noodle

By Lawrence Downes

The news last Friday of the death of the ramen noodle guy surprised those of us who had never suspected that there was such an individual. It was easy to assume that instant noodle soup was a team invention.

But no. Momofuku Ando, who died in Ikeda, near Osaka, at 96, was looking for cheap, decent food for the working class when he invented ramen noodles all by himself in 1958. His product — fried, dried and sold in little plastic-wrapped bricks or foam cups — turned the company he founded, Nissin Foods, into a global giant. Aggregate servings of the company's signature brand, Cup Noodles, reached 25 billion worldwide in 2006.

Ramen noodles are a dish of effortless purity. Like the egg, or tea, they attain a state of grace through a marriage with nothing but hot water. After three minutes in a yellow bath, the noodles soften. The pebbly peas and carrot chips turn practically lifelike. A near-weightless assemblage of plastic and foam is transformed into something any college student will recognize as food, for as little as 20 cents a serving.

There are some imperfections. The fragile cellophane around the ramen brick tends to open in a rush, spilling broken noodle bits around. The silver seasoning packet does not always tear open evenly, and bits of sodium essence can be trapped in the foil hollows, leaving you always to wonder whether the broth, rich and salty as it is, is as rich and salty as it could have been. The aggressively twisted noodles form an aesthetically pleasing nest in cup or bowl, but when slurped, their sharp bends spray droplets of broth that settle uncomfortably about the lips and leave dots on your computer screen.

But those are minor quibbles. Ramen noodles have earned Mr. Ando an eternal place in the pantheon of human progress. Teach a man to fish, and you feed him for a lifetime. Give him ramen noodles, and you don't have to teach him anything.

Adapted from *The New York Times*, January 9, 2007

Note du jury (ne pas traduire) : Ramen is a Japanese noodle dish of Chinese origins. In North America, Japanese noodles were imported starting in the 1970s bearing the name "ramen" and today this name most commonly refers to instant noodles. (Wikipedia)

Question

To what extent can fast food be considered as beneficial to mankind?

Rapport sur l'épreuve

L'épreuve de 3 heures comportait une version et la rédaction d'une réponse à une question posée en anglais. Le jury a corrigé 282 copies. La moyenne est 10,39 et l'écart-type de 3,78.

Traduction :

Le texte de la version était adapté d'un article du *New York Times* du 9 janvier 2007. Il est constitué d'un document de 330 mots. Les cinq paragraphes du texte sont distribués en 19 phrases. La longueur et la complexité des phrases ont parfois contraint le jury à un découpage des phrases en segments. Chaque segment constitue une unité de traduction comptant pour un certain nombre de points, sans qu'un éventuel surplus de points faute puisse affecter l'évaluation des autres unités de traduction. Les points faute sanctionnent, en fonction de leur gravité, les maladroites et les fautes d'accent et d'orthographe, les faux-sens, les contresens, les fautes de temps verbaux et de détermination nominale, les barbarismes, les non-sens.

Le texte, écrit à l'occasion de la mort de l'inventeur des nouilles chinoises ramen, décrit avec un enthousiasme lyrique les avantages et les inconvénients du bol de soupe de nouilles chinoises. Il s'agissait pour les candidats de rendre l'humour, tout en restant fidèles au registre employé par l'auteur. Le texte comporte plus de difficultés de traduction que de compréhension. En effet, l'humour naît du contraste entre la simplicité de la confection du mets et du propos tenu, et la complexité de la forme. Le propos de l'auteur est autant de divertir que d'informer.

Le sujet, tel qu'il était libellé, imposait aux candidats de traduire le titre et l'indication de l'auteur (c'est sur la traduction de *by* que portaient beaucoup d'erreurs), mais en revanche prévoyait explicitement de ne pas traduire la note de bas de page. Nous rappelons aux candidats que les noms de personnes, d'entreprises et, dans certains cas, de produits, ne sont pas à traduire. Il en allait ainsi de *Cup Noodles* et *Nissin Foods*. En revanche, il fallait traduire *Mr Noodle*, puisque ce n'est pas le vrai nom de l'inventeur des nouilles ramen, et puisque ce sobriquet est porteur de sens par rapport à l'article. Partout ailleurs dans le texte, *noodle* était à traduire.

Problèmes syntaxiques et grammaticaux

Sous une apparence anodine, la phrase suivante a réuni un maximum d'occasions d'erreurs pour les candidats : *Aggregate servings of the company's signature brand, Cup Noodles, reached 25 billion worldwide in 2006*. Ni la notion exprimée par l'adjectif *aggregate*, ni la notion de « part » ou de « ration » n'ont été comprises. *Company* a souvent été traduit par le calque « compagnie » ; et ni *signature* ni *brand*, ni la collocation *signature brand* n'ont été interprétés correctement ; *Cup Noodles* n'a pas été identifié comme un nom propre, et a souvent été traduit au mépris de l'ordre déterminant / déterminé de règle en anglais (* « tasse de nouilles », * « coupe de nouilles ») ; le complément de valeur *25 billion* a souvent été interprété comme référant à un montant en dollars alors qu'il exprimait la somme totale des *servings*. Ceci explique que dans cette unité particulièrement difficile le maximum de points faute prévu ait souvent été atteint.

Un certain nombre de constructions syntaxiques ont été mal interprétées sémantiquement, ce que révèle la traduction française de certains candidats :

- le circonstant prépositionnel *at 96*, qui est en apposition à Momofuko Ando, a été à l'occasion interprété comme en apposition aux noms de lieux, Ikeda et Osaka, et compris comme ayant une valeur kilométrique, alors qu'il s'agissait bien entendu, de l'âge de M.

Ando. L'annonce de la mort de M. Ando aurait dû permettre aux candidats d'interpréter que *at 96* correspondait à l'âge du défunt. Avec un contresens plus grave sur la préposition, certains candidats ont interprété *at 96* comme étant la date du décès de M. Ando.

- ils n'ont pas su faire passer la notion de restriction dans *a marriage with nothing but hot water*, il fallait rendre par « de l'eau chaude et rien de plus », ou « rien de plus que de l'eau chaude » ;

- dans "*a near-weightless assemblage of plastic and foam*", *and* a été interprété comme coordonnant deux propositions, alors qu'il coordonne deux groupes nominaux, laissant à sa gauche une proposition nominale sans verbe ;

- la valeur concessive de *as rich and salty as it is* n'a pas été perçue par la majorité des candidats. Il fallait la rendre par « pour savoureux qu'il/qu'elle soit », ou bien par « certes riche et salé(e) ». De plus, le parallélisme de la construction de *rich and salty* exigeait que l'on répète les deux adjectifs coordonnés.

Une analyse grammaticale attentive a fait cruellement défaut à certains candidats qui ont eu du mal à identifier le verbe fléchi dans *the aggressively twisted noodles form an aesthetically pleasing nest* ou encore dans *their sharp bends spray droplets of broth*.

Plusieurs constructions nominales ont posé problème. Ainsi, *the ramen noodle guy* a été traduit par « le type des nouilles », ou bien « le type aux nouilles » ; *plastic-wrapped* n'a pas été identifié comme étant une unité, malgré le tiret.

Le texte comportait quelques pièges de détermination. Dans la phrase *Momofuku Ando, who died in Ikeda, near Osaka, at 96, was looking for cheap, decent food*, l'ensemble vide appelait une traduction du type « une nourriture », et non « de la nourriture ». Au contraire, dans *in cup or bowl*, l'ensemble vide à valeur générique était à traduire par l'article défini. Plusieurs candidats ne connaissaient pas la valeur de *any* dans une phrase affirmative : *any college student* était à traduire par « tout étudiant » ou « n'importe quel étudiant », et non pas * « aucun étudiant ».

And you don't have to teach him anything a souvent été traduit par « et tu n'as rien à lui apprendre ». La portée de la négation est différente dans les deux expressions. En anglais, c'est la modalité qui est niée (il n'est pas nécessaire de), alors qu'en français la portée de la négation est sur l'objet du verbe *apprendre*.

Problèmes stylistiques

La subordonnée *when slurped* exprime une concomitance que ne rend pas le français « une fois avalées », trouvé fréquemment dans les copies et qui lui, exprime une notion d'accompli.

Uncomfortably est syntaxiquement associé à *settle*, mais sémantiquement il renvoie au sentiment qu'éprouve le mangeur. Il fallait donc évoquer la gêne occasionnée et non * « l'installation inconfortable ».

You feed him for a lifetime signifie « il aura à manger pour la vie », alors que la traduction maintes fois rencontrée « vous le nourrissez toute sa vie » est antinomique du sens visé.

Il fallait parfois savoir interpréter l'implicite et formuler explicitement un adverbe ou une conjonction adversative, comme dans la phrase *There are some imperfections* : il fallait étoffer le sens implicitement adversatif de ce nouvel énoncé avec « mais, cependant ». On a apprécié l'étoffement de *for* par « et ce pour ... » dans l'expression *for as little as 20 cents a serving*.

Problèmes lexicaux

En ce qui concerne les problèmes lexicaux, le jury a tenu à ne pas pénaliser les candidats pour leur méconnaissance culturelle du plat décrit. Pour *ramen noodles*, le jury a accepté « nouilles ou pâtes chinoises » ou bien « japonaises ». Le jury a été souple pour la traduction de *brick*, dans *his product — fried, dried and sold in little plastic-wrapped bricks or foam cups*, car qui n'a jamais vu de nouilles ramen lyophilisées ne peut savoir que *brick* ne renvoie pas au conditionnement mais à la forme du produit. En revanche, le jury n'a pas accepté les transpositions culturelles comme Bolino ou spaghetti.

Le jury a également été très souple sur la traduction de *sodium essence*. Il est par contre plus vraisemblable de s'attendre à ce qu'un plat pré-cuisiné soit vendu avec un sachet d'épices ou d'assaisonnement, ce qui rendait l'interprétation de *seasoning packet* plus facile, alors que les constructions « paquet saisonnier », « emballage de saison », « emballage temporaire », « paquet du moment » n'ont pas de sens dans ce texte.

On aurait pu supposer que l'écho *foil - silver packet* soit perçu et permette une restitution plus cohérente. *Tin foil, kitchen foil* renvoient à l'aluminium alimentaire.

On attend qu'un candidat à une grande école sache que *college* n'est pas un collège mais généralement un établissement d'enseignement supérieur. On attend aussi d'un étudiant de Sciences Sociales qu'il sache que *working class* se traduit par « classe ouvrière », « classes populaires », « travailleurs », et non pas par « les classes moyennes », ou « le milieu social des travailleurs ».

Enfin, de nombreux candidats ont cru lire une allusion au puritanisme dans « *a dish of effortless purity* », totalement déplacée dans un article sur un plat d'origine asiatique.

Le jury s'est amusé de la contradiction intrinsèque dans l'expression « offrir une place à vie au Panthéon », et de l'animisme dans la description de la préparation des nouilles qui, sous certaines plumes, se mettaient à « frétiler » ou à « gigoter ».

De façon surprenante, les termes qui ont posé problème relevaient parfois de l'anglais courant, comme *dish*, ou *dried*, lequel a été traduit par « dégraissé », « conservé », « emballé », et « humidifié ». Le participe anglais *fried* laisse supposer que sa transparence ne pose aucun problème à l'étudiant francophone. Or, au contraire le jury a trouvé un nombre impressionnant d'approximations qui montrent que souvent ce participe n'a pas été reconnu, et a donné lieu à des improvisations variées : * « lavé », « compacté », « concocté », « frais », « fabriqué », « concentré », « refroidi », « cuit », etc. Beaucoup de candidats n'ont pas traduit *dots* en contexte, et se sont contentés de * « points ».

Des termes plus difficiles ont déconcerté certains candidats : *trapped, lifelike, nest* (* « noeuds », « ensemble »), *foam, slurped, soften* (* « prennent des couleurs », « gonflent », « s'amincissent », « sont cuites », « sont prêtes »), *in a rush* (* « au moindre choc », « sous le choc », « sans crier gare », « pour un rien », « dans la précipitation »).

Bien que *broth* soit moins usité, il était possible d'identifier qu'il s'agissait d'un liquide, et d'imaginer qu'il renvoyait à la soupe. En revanche, *quibbles*, qui n'est pas de l'anglais courant, a été la plupart du temps bien interprété grâce au contexte.

Parmi les mots transparents, *aesthetically* a posé problème. Le digraphe étymologisant [ae] a été interprété comme le préfixe privatif *a-* + *esthetically*, avec une initiale en *e-*, comme le permet l'orthographe de l'anglais américain et celle du français. Le mot a souvent été traduit par son antonyme.

L'aspect poétique du texte a quelquefois inspiré aux candidats des trouvailles que le jury a appréciées et valorisées. *A dish of effortless purity* a été rendu par « un plat qui, ne requérant aucun effort, touche à la perfection », ou encore « un plat qui associe pureté et absence d'efforts ». Les candidats qui ont proposé « à l'instar de » pour *like* dans *Like the egg, or tea*, ont montré qu'ils avaient perçu la poésie du texte. *Through a marriage with nothing but hot water* a été joliment rendu par « il leur suffit d'être mariées avec de l'eau chaude », ou bien « un simple mariage avec de l'eau chaude ». Pour *the pebbly peas*, le jury a bonifié toutes les références minérales, et a particulièrement apprécié « les billes de petits pois ». Le jury a apprécié « d'une légèreté aérienne » pour *near-weightless*, « a la fâcheuse tendance à » pour *tends to* ainsi que l'étoffement d'« assemblage » par « combinant ». *The aggressively twisted noodles* était facile à comprendre mais difficile à rendre. Le jury a apprécié « l'entrelacs compliqué des nouilles », ou bien encore « les nouilles étroitement entortillées », « un nid fort plaisant à l'œil », pour *an aesthetically pleasing nest*, « ondulations » ou « convulsions » pour *sharp bends*, et enfin « se loger » pour *settle*.

Quelques remarques sur l'expression française

La traduction permet aussi d'éprouver les compétences d'expression française des candidats et leur résistance aux calques induits par le contact avec la langue anglaise.

Des barbarismes relevés dans les copies manifestent des insuffisances à cet égard : *incurgiter (pour *ingurgiter*), *pastillon (pour *postillon*), *immaculent (pour *maculent*), *solubres (pour *solubles*, par contamination probable avec *salubre*). On trouve aussi des barbarismes constructionnels tels que *chercher après un aliment, *apprendre un homme à pêcher, *éclabousser des gouttes de soupe, *l'invention d'un travail d'équipe, *reconnaître pour, *reconnaître comme de la nourriture.

L'orthographe française est malmenée dans des proportions qui croissent chaque année. Les redoublements et non-redoublements de consonnes sont traités avec la plus parfaite désinvolture : *entourre, frites, carottes (sous l'influence probable de l'anglais *carrot*), marié, mariage, enveloppé, envelopé, ramolissent, gouttelletes, gallets, attérissent, avale, résuscitent, renversant, la some de, nourrissez, assaisonnement, asaisonnement, concurreu, cummulé, instantannées, japonnaises, se déposent (pour *déposent*), liophylisé, polysthyrène, etc. Dans un texte où il était question de *peas* et de *weightless*, on trouve aussi bien *petits poids, *poids chiches, que *sans poid ou *sans poix. On est surpris de l'absence d'intuition linguistique révélée par des graphies sans apostrophe telles que *souvrir, *nimporte. L'orthographe d'usage est aussi largement ignorée : *plastic, milliars, autours, un met, atteignent, atteingnit, atteint (comme passé simple), recoints, oeux (pour *oeufs*), de part le monde, bain marri, des ennuies, les extrémitées.

Les accents circonflexes, et même graves et aigus, sont traités avec la même insouciance : *batonnêt, boût (par analogie probable avec *goût*), tâches (pour *taches*) révèlent, déméler, emmelés, désagréable, grâcieusement, gênant, les pates, et débouchent sur la fatale confusion que révèlent des séquences comme *apprendre à pêcher.

Les erreurs d'accord ont aussi été nombreuses : *l'entreprise qu'il avait fondé, *nous ont informé, *peuvent restés bloqués, par une attraction d'accord qu'on a trouvé aussi dans *laissent des tracent.

Les participes sont parfois orthographiés au mépris de la conjugaison du verbe : *a permi, et le participe issu du verbe *cuire* a été écrit *cui et celui de *frire* a été souvent orthographié *fri au masculin et *frie au féminin.

QUESTION

L'essai en 200 mots constitue une contrainte généralement respectée, certains candidats ayant la courtoisie de relever au crayon le décompte des mots de leur texte.

Dans l'ensemble l'essai a été décevant. Les candidats ont le plus souvent réduit le *fast food* au hamburger alors que le texte partait justement d'un exemple différent avec une coloration positive. Le caractère provocateur de la question (*beneficial*) n'a pas été perçu, les candidats développant au contraire l'aspect négatif (*harmful*) du *fast food*.

On attend des candidats qu'ils traitent du sujet, de tout le sujet et de rien d'autre que le sujet.

Or, la rédaction s'est trop souvent réduite à un catalogue de lieux communs (*fast food* et obésité, par exemple) ponctués de connecteurs appartenant à un registre souvent en décalage avec le style de la copie. Les candidats sont invités à n'utiliser des constructions recherchées que s'ils les maîtrisent et si elles sont cohérentes avec le style utilisé par ailleurs.

Quoique peu fréquentes, les erreurs grammaticales de base ne sont pas absentes, notamment dans la syntaxe de l'interrogation : **Why does it be contested, *Why many people go to fast foods?*

Les barbarismes touchent le lexique : **freezed, *fooding, to *understood, *hungriness, *fastly, *worldwild*, mais aussi la détermination des noms, notamment les mots non dénombrables : **many progresses, * a decent food*, etc. et la construction des adjectifs : **responsible of* ; des verbes : **draw attention on* ; et des syntagmes nominaux complexes : **healthy troubles* (pour *health problems*).

Les erreurs d'orthographe débouchent aussi souvent sur des barbarismes, parfois pittoresques : **relevent, *manking, *mankind as a hole, *whoreshippers, *loose time* (pour *waste time*), **allegedly, *childrens, *leasy* (pour *lazy*).

Les paronymies célèbres font toujours des ravages, certaines fondées sur une compétence orale insuffisante : *leave – live: *a reality to leave with ; wealth – health ; drought – draught*, etc.

C'est enfin l'utilisation systématique de calques à partir de locutions françaises qui constitue le manquement le plus constant à la correction de l'expression : **simplificated, benediction, primordial danger, discutable, familial* (alors que le nom *family* peut être utilisé en position adjectivale), *inegalities, consommation, aliments, humain*, etc.

Le calque implique parfois l'orthographe seule : **condamns, exemple, pratical, developping*, ce dernier révélant une ignorance de conventions orthographiques fondamentales en anglais. Appartient aux mêmes bases indispensables le redoublement du l dans les adverbes en -ally que le jury a trouvé sous des formes telles que *ironicaly, economicaly*, etc.

Le jury reste perplexe en lisant des séquences telles que celles listées ci-dessous. Elles méritent d'être relevées car, loin d'être des occurrences isolées, elles illustrent un style de plus en plus répandu parmi les candidats :

**Despite the ever more important attempt to create tastefull and various meals, this black fist waters down fast food's image. Not only faste is fast food but also that means that meals are not well-balanced.*

**Fast food can be lavished to people in the need in the Third World.*

**Fortunately, fast food propitiate with an other kind of man.*

EPREUVE ECRITE D'ALLEMAND

(Durée : 3 heures – coefficient : 2)

95 candidats présents – notes de 0,25 à 18,25 .

44 notes supérieures ou égales à 10.

Moyenne : 9,37 .

Ecart type : 4,85

Version :

Le texte de 301 mots, tiré du site Internet du *Zeit* en date du 30 mai 2006, avait pour sujet les projets d'allègement des démarches administratives pour les entreprises allemandes.

Le terme-clé de *Bürokratieabbau* constituait dès la première phrase un indice important pour éviter les contre-sens sur l'ensemble de la version et il est quelque peu surprenant que des candidats se présentant à un concours de ce niveau n'aient pas su le traduire, alors que le terme de *Abbau* est très couramment employé dans le contexte des suppressions d'emplois.

Le texte était assez difficile et s'est révélé très discriminant. Cependant, en dépit des difficultés lexicales et syntaxiques, le jury souhaite rappeler que l'exercice de version implique de chercher à transposer de manière élégante le sens du texte, même lorsque la phrase paraît très simple :

Ainsi, la phrase :

Auch gegen das Wie hat zunächst niemand viel einzuwenden. a été souvent comprise mais traduite avec maladresse : „Personne n'a beaucoup à redire aussi au comment“.

C'est la cinquième phrase du deuxième paragraphe qui a posé le plus de problèmes aux candidats : *Er schrieb in seiner Stellungnahme, der "Abbau bürokratischer Hemmnisse insbesondere in der mittelständischen Wirtschaft" sei in der Summe seiner Entlastungswirkungen bei weitem nicht ausreichend.* En effet, si la plupart des candidats ont bien repéré le discours indirect, nombreux sont ceux qui ont été déroutés par les écueils lexicaux : *Hemmnisse, mittelständisch* (il s'agissait ici des PME), *Entlastungswirkungen, ausreichend* (souvent traduit par *enrichissant* au lieu de *suffisant*). Cette séquence a donc été très discriminante, d'autant que les meilleurs candidats l'ont traduite de manière très adroite. Il y avait pourtant une cohérence, puisque la phrase précédente expliquait que la Chambre de Commerce et d'Industrie jugeait le projet de loi insuffisant (*Nur genügen die Pläne der Bundesregierung nicht ...*)

La deuxième phrase du paragraphe suivant a également laissé perplexes de nombreux candidats, qui n'ont pas compris la construction de la subordonnée relative à cause de l'absence d'article devant le sujet *Unternehmen* : *Auf diese Pflichten jedoch will die Bundesregierung sich beschränken, also auf den Aufwand, den Unternehmen haben mit Anträgen, Statistiken, Rechenschaftsberichten.*

La série noire a continué avec le paragraphe suivant :

Weitgehende Einigkeit herrschte unter den Sachverständigen jedoch, dass das in den Niederlanden erfolgreich umgesetzte Modell zum Abbau von Bürokratiekosten eine gute

Grundlage für Deutschland liefert : L'unité en cours règne sur les choses, une unification toujours plus poussée règne sur le constat, l'unicité plus large reposait sur la compréhension, telle est la liste non exhaustive des traductions proposées par les candidats. Quant au groupe nominal participial (*das in den Niederlanden erfolgreich umgesetzte Modell*) , il n'a pas lui non plus été toujours repéré comme tel : cette structure est pourtant extrêmement courante dans la langue de la presse écrite et tout préparateur sérieux devrait être familiarisé avec cet écueil.

Parmi les contre-sens commis sur des termes que les candidats ont dû pourtant rencontrer maintes fois, citons également : *auslösen*, confondu avec *lösen*, *spannend* confondu avec *gespannt*.

Essai :

Une proportion relativement importante de candidats n'a pas compris l'intitulé de la question posée et n'a pas traité l'essai, dont le sujet était : *Meinen Sie, dass Maßnahmen zur Dämpfung der Regulierungswut zum wirtschaftlichen Aufschwung beitragen können ?*

Il est probable que c'est le terme de „*Dämpfung*“ qui a gêné ces candidats : il s'agissait en fait de donner son avis personnel sur le projet de loi présenté dans le texte.

Par contre, le sujet a été bien traité par les candidats qui connaissaient ce terme ou qui ont su faire preuve d'intuition.

Comme les années précédentes, le jury se félicite de constater que la syntaxe de la phrase allemande est en général assimilée (place du groupe verbal et organisation des groupes fonctionnels les uns par rapport aux autres), mais regrette la négligence en ce qui concerne la rection des verbes (*helfen, gleichen, kämpfen, sich anpassen, genießen, etc.*) et des prépositions (*für + dat, von + acc, mit + acc...*), ou encore les formes de participe passé : (*sie haben vorgeschlagt, es wurde verbessern*). Quant aux terminaisons des adjectifs épithètes, elles sont de plus en plus rarement maîtrisées.

Engageons donc les futurs candidats à faire porter leurs efforts dans les années à venir sur ces domaines, en espérant que ceci ne restera pas un vœu pieux.

EPREUVE ECRITE D'ESPAGNOL

(Durée : 3 h - coefficient 2)

(Sans dictionnaire)

Le texte était extrait d'un article publié dans le journal *El País* par Enrique Murillo, écrivain et éditeur. L'auteur évoque les menaces que feraient planer sur l'activité éditoriale et sur les conditions d'exercice de la littérature — tant pour les auteurs que pour les lecteurs — les nouvelles présentations numériques des supports textuels. Les risques majeurs sont ceux d'une atteinte irréversible aux droits d'auteur — et par là, à la créativité — et d'une réduction considérable de la diversité de l'offre éditoriale, comme le symptôme en a déjà été constaté dans le domaine de l'édition musicale depuis l'invention du téléchargement au format MP3. Les tenants des nouvelles technologies font valoir que la promotion de la lecture passe par la rénovation des supports, seule à même d'enrayer une désaffection générale pour le livre traditionnel. Enrique Murillo invite à voir dans cette affirmation la couverture d'une manœuvre intéressée contre les fondements de la vie culturelle qui suppose autonomie de la création et responsabilité éditoriale.

L'épreuve se composait cette année d'une traduction de 19 lignes suivie d'une question à laquelle il fallait répondre en 200 mots environ.

Rapport sur l'épreuve

Quarante-trois candidats ont composé ; les notes s'échelonnent entre 01 et 17/20. Cette année trente-deux candidats ont obtenu la moyenne, faisant la preuve du sérieux et de l'efficacité de leur préparation. Six copies, notées entre 01 et 05,5, sont d'un niveau inquiétant. Mais il faut souligner également l'excellente qualité de la langue observée dans neuf des copies notées 15 ou au-dessus.

Version

Le passage ne présentait pas de difficultés particulières de compréhension, aussi, aucun contresens mettant en cause l'ensemble du texte n'a-t-il été commis. C'est l'accumulation de contresens ponctuels, absurdités et faux-sens qui a fait baisser les notes dans les copies les plus faibles. En revanche il faut saluer quelques performances remarquables pour dix des candidats qui ont su restituer le texte avec rigueur et précision .

Le jury a déploré des traductions trop hâtives, au mépris de tout bon sens, de segments dont le contexte permettait une compréhension aisée comme «*un chiste barato e infame* » (un infâme objet de plaisanterie à quatre sous...) qui est devenu « un bordel illégal et infâme ». De même pour «*un libro a secas* » (livre tout court) qui a été rendu par « livre à sec » « livre sec » ou encore « livre sans encre » ou encore « les types imprimés » qui prétend restituer « *los tipos impresos* » (les caractères imprimés)

Certains termes relevant d'un registre plus rare comme l'anglicisme « *escanear* » (scanner), ont parfois dérouté certains candidats (« mettre en scène » a été proposé). Toutefois ces

erreurs dues à des ignorances lexicales ont été peu pénalisées. En revanche, l'ignorance de termes considérés comme d'usage courant tels que «*lobo*» (*loup*) traduit par «*lobby*» ou «*lobbying*» ou encore d'un mot aussi élémentaire que «*barrer*» (balayer) rendu par le français «*barrer*» a été sanctionnée.

Devant un texte de ce type, l'effort des candidats devait porter essentiellement sur une restitution du texte dans un français correct. Ainsi on ne parle pas en français de «*l'esprit de l'Illustration*» mais bien de «*l'esprit des Lumières*». L'expression métaphorique «*El lobo va a por Caperucita*» (Le loup s'attaque cette fois au Petit Chaperon Rouge) a été souvent bien pauvrement restituée ou traduite d'une façon aberrante («*l'affaire passe par Caperucita*», «*le problème revient à Caperucita*» quand ce n'est pas «*l'omerta va être levée*»). Cette année encore, le jury a eu à déplorer des tournures maladroites ou gravement fautives («*mettons à la disponibilité de tous*» ou, pour une loi, «*sa comparution devant le Parlementaire*»). L'ignorance de la tournure réflexive («*se escanean*» traduit par «*se scannent*» et non comme un équivalent de la passive (sont scannées) ou du pronom indéfini 'on' (si l'on scanne) a pu être trop souvent constatée par le jury.

Rappelons aux futurs préparateurs :

- qu'il ne faut pas laisser de blancs comptés comme la faute la plus grave pouvant être commise sur la traduction du mot.

- que la rigueur et la précision sont de mise, il faut restituer tout le sens de la phrase sans rajout, appauvrissement ou omission

- qu'il convient aussi d'éviter la traduction calque qui aboutit à un véritable charabia en français

- que les erreurs les plus pénalisantes sont d'ordre morpho-syntaxique.

- que sans une connaissance sûre de la conjugaison, aucune traduction n'est possible sans de lourdes erreurs.

Question

Enrique Murillo invite à réfléchir sur le caractère éventuellement fallacieux des arguments en faveur d'une «*nécessaire*» adaptation aux nouvelles technologies des supports d'édition des textes à vocation littéraire. Ainsi, outre l'atteinte probable aux droits des auteurs — et par là au statut social et économique de l'écrivain — c'est la librairie comme lieu de rencontre vivant et pleinement partie prenante du processus culturel, qui serait menacée de disparition avec celle du livre imprimé sur papier. La discussion que les candidats étaient invités à mener tournait donc autour de la question de savoir si, sous la promotion d'une nécessaire adaptation au monde moderne et d'une diffusion planétaire du savoir on pouvait discerner les dangers d'un appauvrissement du débat d'idées, d'une «*modernisation*» régressive sur le plan culturel, voire d'un formatage des esprits sur toute la planète.

Epreuves pratiques et orales d'admission

EPREUVE ORALE DE SOCIOLOGIE

(Préparation : 2 heures - Exposé : 15 minutes)

Laure de Verdalle, Pierre-Paul Zalio

25 candidats se sont présentés en 2007 à l'épreuve orale de sociologie. La note moyenne obtenue par les candidats est cette année de 7,88 (avec un écart type de 4,39), moyenne inférieure aux années précédentes. Ceci est du, d'une part, à cinq prestations très mauvaises (note inférieure à 5) témoignant d'une méconnaissance profonde du programme et, d'autre part, à un effort d'harmonisation des notes avec l'épreuve orale d'économie. Pour le reste, le jury ne peut que reprendre les remarques des années précédentes et inviter les candidats à s'y reporter. Si certains candidats ont paru déstabilisés par des questions factuelles très simples (par exemple, citer une ou deux professions fortement "féminisées" ou décrire la répartition des votes en fonction de l'âge à la dernière élection présidentielle), on peut se féliciter de la culture sociologique étendue d'une majorité d'entre eux, et se réjouir des efforts faits par les enseignants des classes préparatoires pour ajuster les connaissances des candidats aux évolutions de la recherche sociologique. On ne peut que rappeler, également, l'importance que le jury confère à la capacité à développer un *raisonnement sociologique*. Ainsi, l'annonce du plan doit permettre au jury de comprendre la logique de l'exposé. Cette année encore, quand les sujets posés s'éloignaient de simples questions de cours, les candidats ont été jugés sur leur capacité à construire une argumentation originale à partir de leurs connaissances. Le jury continue donc à accorder beaucoup d'importance, dans son appréciation, à la capacité du candidat, au cours de la « reprise », à argumenter lors de la réponse aux questions, voire à corriger ce qui avait été énoncé durant l'exposé.

Sujets posés :

Peut-on parler d'une transformation des figures de l'État ?

Hiérarchie sociale, hiérarchie culturelle.

Culture populaire, culture de masse.

Travail et genre

A quoi sert la sociologie ?

La sociologie peut-elle analyser les faits économiques ?

Sociologie et histoire

La place du contrat dans les rapports sociaux.

La sociologie a-t-elle vocation à expliquer ou à comprendre ?

L'usage de la comparaison en sociologie.

Le vote peut-il s'expliquer sociologiquement ?

Pourquoi parle-t-on d'une dérive des classes moyennes ?

Identités sexuelles, identités sociales.

Concours Sciences sociales option Cachan 2007

EPREUVE ORALE D'ECONOMIE

(Préparation : 1 heure, Passage : 30 minutes)

Guy Gilbert, Lionel Ragot, Yamina Tadjeddine et Caroline Vincensini

NB : Le rapport ci-dessous se fonde sur les prestations de l'ensemble des candidats interrogés, candidats au concours d'entrée à l'ENSAE compris

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 minutes d'exposé et 15 minutes de questions

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : le même sujet est donné, au maximum, à quatre candidats successifs ; pas de choix de sujet.

Ni calculatrice ni ouvrages ne sont autorisés

L'exposé est suivi de 15 minutes de questions, questions en rapport direct avec le sujet de l'exposé d'abord, puis questions plus ouvertes sur d'autres parties du programme ensuite. Afin de faciliter les comparaisons, un sujet identique a été proposé à chacun des candidats par groupe de 2 à 4 candidats selon le calendrier de passage.

59 candidats ont été interrogés, sur un total de 74 convoqués. Les résultats sont dans l'ensemble stables par rapport à ceux de l'an dernier. Les notes obtenues par les candidats examinés sont comprises entre 2 et 19 sur 20. La moyenne s'établit à 8 soit sensiblement la moyenne du concours 2006. L'écart-type (3,9) est à peu près identique à celui du dernier concours. 19 candidats, soit un candidat sur trois, ont obtenu une note supérieure ou égale à 10. On compte 6 candidats au dessus de 15, c'est-à-dire à un niveau excellent, un effectif encore trop restreint mais en nette augmentation par rapport au dernier concours (2 candidats seulement). On notera sur ce point la similitude des résultats des oraux en économie et en sociologie.

Les libellés des sujets étaient volontairement sans complications. Formulés sous forme de questions, parfois très directement inspirées par l'actualité, ils invitaient les candidats à fournir une réponse à la question posée. Plus de 4 sujets sur 5 s'inspiraient de thèmes directement issus du programme. Dans ce cas, le jury attendait des candidats non seulement un exposé clair, concis et synthétique des résultats fondamentaux de la théorie économique dans le domaine, ainsi qu'une mise en perspective des enjeux et le cas échéant des controverses, mais aussi une prise de position personnelle et argumentée ainsi que, lorsque le sujet l'exigeait, la mise en relation, même schématique, entre les questions théoriques et les faits économiques. Par exemple, « faut-il craindre davantage l'inflation ou la déflation ? » supposait de citer et comparer des périodes d'inflation et de déflation : « la politique monétaire est-elle efficace ? » était utilement illustré par des exemples de politiques monétaires menées et leurs résultats : « les comportements de consommation et d'épargne vous semblent-ils relever de l'hypothèse du cycle de vie ? » ne pouvait être traité sans référence à des données. Dans le cas, moins fréquent cette année (mais que le jury entend

maintenir dans les prochaines éditions du concours), de sujets inspirés très directement de l'actualité (par exemple « Quel est l'impact sur les ménages d'une défiscalisation des charges d'intérêt ? » ou « Les seniors doivent-ils travailler davantage ? » ou encore « Les ménages ont-ils profité des privatisations ? » ou « Le Pacte de stabilité et de croissance européen laisse-t-il encore une place aux politiques budgétaires ? »), il était attendu du candidat qu'il montre sa capacité à fournir une réponse en mobilisant les éléments d'un raisonnement économique cohérent. Par exemple, dans le premier cas, on attendait que la microéconomie de base soit utilisée pour identifier les effets revenu et les effets de substitution engendrés sur les marchés immobiliers (deux candidats ont d'ailleurs traité du problème de la déductibilité des intérêts pour les entreprises !), ainsi que l'impact possible sur le niveau des prix du secteur.

Comme les années précédentes, les questions qui ont suivi l'exposé se sont déroulées en deux temps. Le jury a d'abord tenté de vérifier que les connaissances de base sur le sujet étaient correctement acquises, notamment lorsque l'exposé était déficient sur ce point. Dans un second temps, le jury a donné quelques « coups de sonde » sur l'ensemble du programme pour tenter d'apprécier l'étendue de la culture économique du candidat. Il a tenté également de mesurer jusqu'à quel point les candidats étaient en mesure d'associer des ordres de grandeur plausibles à des agrégats macroéconomiques (le montant du PIB, le taux d'épargne macroéconomique, le taux d'investissement, le taux de prélèvements obligatoires en France...).

Dans leur grande majorité, les candidat(e)s ont fait montre de connaissances variées, et d'un niveau assez souvent satisfaisant, notamment quand les sujets étaient du premier type. La maîtrise formelle des exposés est en progrès ; ceux-ci comportent en général une introduction, un plan, et une conclusion. De même, le jury se félicite de voir s'améliorer la qualité des interventions au tableau (correction dans le tracé et les commentaires des graphiques, dans l'établissement et le raisonnement sur des formules mathématiques). Cependant, les exposés les moins satisfaisants (encore trop nombreux) se résument à la présentation de catalogues de connaissances « autour » de la question posée mais ne se centrent pas sur la réponse à y apporter. De plus, même si les hors sujets complets ont été rares, les sujets sont souvent traités de manière partielle car ils ne répondent pas précisément au libellé. Certains sujets ont cependant concentré des résultats insuffisants (par exemple « La « soutenabilité » de la dette publique ; pourquoi, comment ? » ou « Le vote permet-il de faire émerger des préférences collectives ? », ou « Les ménages ont-ils bénéficié des privatisations ? »). Enfin, le jury tient à attirer l'attention des candidats sur un travers trop souvent rencontré lors des exposés ; construire son plan sur l'opposition Keynésiens vs Néo-classiques alors que le sujet ne s'y prête absolument pas.

Contrairement aux années précédentes, le jury se félicite des progrès affichés en moyenne, et notamment chez les meilleur(e)s dans la maîtrise des concepts de base en microéconomie.

Sur les sujets plus explicitement reliés à une question d'actualité, le jury attendait que le candidat sache faire référence à quelques faits et le cas échéant fournisse des ordres de grandeur d'indicateurs macroéconomiques. Cette attente a été trop souvent déçue, une proportion notable des (moins bons) candidats n'ayant qu'une idée très vague voire aucune idée de données aussi fondamentales.

Liste des sujets :

- 1) Un équilibre est-il toujours optimal ?
- 2) Intérêts et limites d'une analyse en équilibre partiel
- 3) Pourquoi la question de la révélation des préférences se pose-t-elle en économie ?
- 4) Faut-il actualiser ?
- 5) Le risque modifie-t-il le comportement des agents ?
- 6) Walras ou Marshall ?
- 7) Que mesure le PIB ?
- 8) Comment s'assurer de la « soutenabilité » de la dette publique ?
- 9) Faut-il craindre davantage l'inflation ou la déflation ?
- 10) Consommer davantage ou travailler moins ?
- 11) L'arbitrage inflation chômage est-il encore d'actualité ?
- 12) Les comportements de consommation et épargne vous semblent-ils relever de l'hypothèse du cycle de vie ?
- 13) Pourquoi les entreprises investissent-elles ?
- 14) Le Pacte de Stabilité et de Croissance européen laisse-t-il encore une place aux politiques budgétaires ?
- 15) Quel est l'apport des nouveaux keynésiens à l'analyse économique ?
- 16) Quel est l'apport des nouveaux classiques à l'analyse économique ?
- 17) Le débat sur la valeur est-il toujours d'actualité ?
- 18) Keynes est-il toujours d'actualité ?
- 19) A quoi servent les banques ?
- 20) A quoi sert la Banque Centrale ?
- 21) La politique monétaire est-elle efficace ?
- 22) Quel est l'impact sur les ménages d'une défiscalisation des charges d'intérêt ?
- 23) L'Etat est-il plus défaillant que les marchés ?
- 24) Les marchés de droit à polluer sont-ils efficaces ?
- 25) Le vote permet-il de faire émerger des préférences collectives ?
- 26) Quels objectifs assigner à la politique fiscale ?
- 27) Les ménages ont-ils profité des privatisations ?
- 28) Pourquoi existe-t-il une politique de la concurrence ?
- 29) Existe-t-il des monopoles naturels ?
- 30) Le plein emploi, un objectif de politique économique ?
- 31) Pourquoi le chômage peut-il être de longue durée ?
- 32) Les seniors doivent-ils travailler davantage ?
- 33) Qu'est ce qu'une firme ?
- 34) Coûts de transaction, un concept utile ?

Concours Sciences sociales option Cachan 2007

EPREUVE DE DOSSIER ET ENTRETIEN

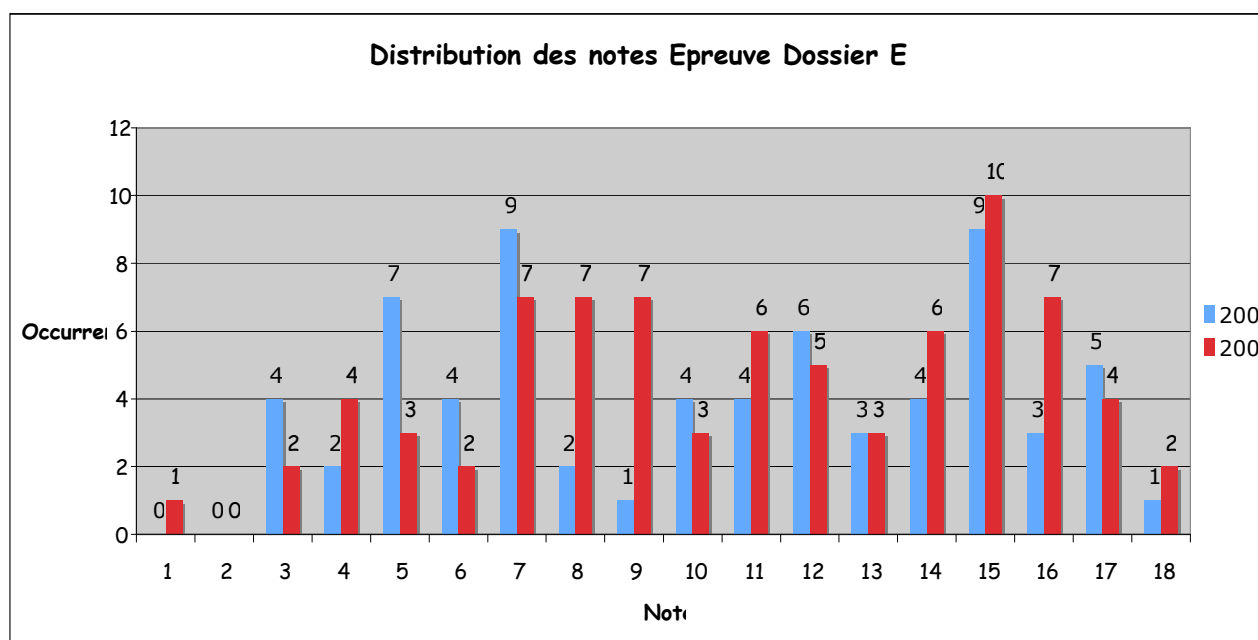
(Coefficient 2)

Olivier Le Noé, Hélène PÉRIVIER, Daniel Tartakowsky

Lors de cette session, le nombre de candidats admissibles (81) était sensiblement inférieur à celui de l'année précédente (95). La moyenne d'ensemble est de 10,35 contre 10,92 l'an passé.

Effectifs et résultats d'ensemble 2006 et 2007

	Admissibles 2006	Admissibles 2007
Nombre de candidats	95	81
Nombre d'absents	16	13
Nombre de présents	79	68
Moyenne	10,92	10,35
Ecart-type	4,29	4,48
Note maximale	18	18
Note minimale	1	3



Comme en 2006, la distribution des notes est relativement polarisée puisque vingt candidats ont entre 5 et 7 tandis que dix-sept ont entre 15 et 17. Autrement dit, plus de la moitié des

présents (37/ 68) sont répartis sur seulement six notes (5 ; 6 ; 7 ; 15 ; 16 ; 17). Cela se traduit par un écart-type particulièrement élevé : 4,42.

L'esprit de l'épreuve requiert que les exposés des candidats mettent en relation raisonnements personnels, références à des travaux de sciences sociales, exemples et arguments des textes. Pour ce faire, leurs présentations doivent trouver un équilibre entre lecture d'extraits - ni trop longs ni trop fréquents -, connexion avec d'autres références, éléments de critiques. Les deux excès dommageables qui sont parfois rencontrés consistent :

- à ignorer presque totalement les textes pour transformer l'exercice en « question de cours » en introduisant maladroitement des éléments étrangers au dossier, d'une part,
- à y demeurer strictement cantonné, d'autre part.

Pour mémoire, le jury a lu les textes. Y faire des retours est justifié. Les lire à hauteur des trois quarts voire des quatre cinquièmes du propos n'est pas acceptable. Il résulte de ces succédanés d'exposé des prestations décousues, fastidieuses à suivre en raison des nombreux blancs scandant le propos. Les candidats sont alors essentiellement soucieux de retrouver les passages à lire et se dispersent dans la manipulation confuse des pages du dossier. Au final, le jury n'entend pas le candidat mais les auteurs qu'il a déjà lus. De même, la critique de certains textes est parfois attendue des candidats, mais elle ne vient qu'exceptionnellement.

Les candidats doivent être capables de dire quelles sont les principales idées défendues dans les textes. Non seulement, c'est apprécié du jury mais encore c'est de nature à aider les candidats à problématiser leur exposé. Il est valorisant de confronter des arguments, de présenter une "mise en débat" des thèmes des dossiers. Ces recommandations faites dans les précédents rapports du jury ont vraisemblablement été lues par les meilleurs candidats qui sont souvent ceux qui parviennent « casser la logique des textes » pour développer des approches transversales. C'est notamment l'occasion d'enrichir les dossiers par des connaissances venant compléter les raisonnements. Un effort doit alors être consenti pour relier les textes du dossier à d'autres travaux ou à des exemples factuels. Les exposés où les textes ne sont associés à aucun élément extérieur ont toutes les chances d'être insuffisants, et peu intéressants puisque limités à de la paraphrase. Dans certains cas, des commentaires relevant du café du commerce sont tout juste fardés de considérations sur l'« objectivité » ou la « subjectivité ». Ce genre d'exposés consistant à meubler pendant 25 à 30 minutes sont repérés comme tels... et sont en fait plutôt éprouvants. Les médiocres prestations sont bien souvent formulées dans un vocabulaire qui n'est pas celui des sciences sociales. Aussi, le propos y demeure souvent indéterminé quant à ses fondements, sa signification et sa portée. Le dialogue en sciences sociales requiert le partage d'un vocabulaire, c'est-à-dire une aptitude à utiliser, à maîtriser une terminologie stabilisée ; ce qui n'est pas réductible à la simple énonciation cosmétique de mots-clés.

Sont toujours appréciées les prestations aisées à suivre où le plan est lisible jusque dans ses sous-parties, où les conclusions sont bien recentrées sur la problématique en opérant notamment un retour sur les interrogations formulées lors de l'introduction, ou encore lorsque le candidat replace le thème du dossier dans les débats qui traversent la discipline. Pour quelques cas correspondant aux candidats ayant obtenu les notes les plus faibles, les exposés étaient quasiment impossibles à suivre car totalement décousus : il ne s'agissait alors que d'une suite de remarques ponctuelles entrecoupées de « et aussi » [répétés plus de 15 fois] ou de « donc » sans rapport avec ce qui précède. Le jury a cru déceler dans ces situations les effets négatifs d'une pensée par mots-clés incapable de réellement se développer en prenant appui sur ces derniers, utilisés comme s'ils condensaient des raisonnements. On ne peut que déplorer les collections de références qui ne font pas l'objet d'une appropriation, qui demeurent non commentées, les catalogues de mots-clés non maîtrisés. Ces formulations

partielles, allusives, qui laissent le soin au jury de compléter ce qu'elles ne disent pas, laissent aussi de côté tout l'exposé d'une argumentation. Le jury ne fait pas crédit : les références, connexions théoriques et exemples ne présentent un intérêt que dès lors qu'ils sont justifiés et développés de manière convaincante. Il ne s'agit pas d'évaluer des énumérations de références, sous la forme d'un déballage de mots-clés, mais une capacité à les utiliser pour éclairer les sujets proposés. Le mot-clé ne parle pas de lui-même. Enfin, ce genre de vernis craque souvent vite lors de la séance de questions au candidat.

Plus généralement, cette séance de questions qui suit l'exposé est destinée à confirmer, à vérifier les aptitudes et connaissances des candidats telles qu'elles se dégagent de leurs présentations. Cependant, ces demandes du jury peuvent aussi substantiellement revaloriser certaines prestations décevantes. Il importe d'y accorder une attention équivalente à celle consacrée à l'exposé. Les questions portent soit sur des aspects ciblés appelant des réponses précises et relativement courtes, soit sur des enjeux « ouverts » sous-tendus par le dossier ou un de ses thèmes. Il s'agira alors d'apprécier la capacité du candidat à réfléchir en utilisant le dossier comme point d'appui et en le reliant à des problématiques plus générales. Les candidats ne doivent pas se démobiliser s'ils n'ont pas su répondre à une question. Exemple : tel candidat plutôt pertinent dans son exposé qui s'est littéralement affaissé après ne pas avoir su répondre à une question facile, et qui, par une sorte d'effet de halo, n'est pas parvenu à conserver sa sérénité et son à-propos. Ne pas avoir immédiatement la réponse à une question ne dispense pas de fournir un effort de réflexion au terme duquel des éléments d'explication pourront être avancés. Les efforts du jury pour mettre les candidats sur la voie restent hélas souvent infructueux tant les candidats s'inhibent dans ces situations. Des attitudes d'absence totale de combativité dans les séances de questions ont aussi été observées : des réponses minimalistes ou des « je ne sais pas » qui ne traduisent pas de l'ignorance mais une absence de volonté de réponse, voire un certain ennui chez les candidats.

Economie

Note la plus basse : 4 ; Note la plus haute : 18 ; Moyenne : 11,4

Dossier 1 : La productivité du travail

Cette Gilbert, 2005, « Productivité : les Etats-Unis distancent l'Europe dans les années 1990 », *Problèmes économiques*, n°2.870.

Coudrec Nicolas, 2005, « Comment mesurer la productivité », *Problèmes économiques*, n°2.870.

Dossier 2 : L'allocation universelle

Vanderborght Yannick et Philippe Van Parijs, 2005, *L'allocation universelle*, La Découverte, « Repères », (extrait pp.59-79).

Van Parijs Philippe, 1990, « Allocation universelle et justice économique », *Futuribles*, n°144.

Dossier 3 : Le nouveau capitalisme

Bouba-Olga Olivier, 2004, *Les nouvelles géographies du capitalisme*, Economie Humaine, Seuil, pp. 197-223.

Galbraith John Kenneth, 2004, *Les mensonges de l'économie*, Grasset, pp.17-24.

Dossier 4 : La désindustrialisation

Cohen Daniel, 2006, *Trois Leçons sur la société post-industrielle*, Seuil, « La république des idées », pp.19-40.

Fontagné Lionel et Jean-Hervé Lorenzi, *Désindustrialisation, délocalisations*, Rapport du CAE, n°55.

Dossier 5 : Les causes du chômage

Fitoussi Jean-Paul, 1995, *Le débat interdit*, Seuil, « Points », pp.29-48, Chapitre 2.

Simonnot Philippe, 1998, *39 leçons d'économie*, Folio, pp. 365-376.

Dossier 6 : L'éducation

Mélonio Thomas et Xavier Timbeau, 2006, « L'immatérielle richesse des nations », *Revue de l'OFCE*, n°97, extrait.

Aghion Philippe et Elie Cohen, 2004, *Education et croissance*, Rapport du CAE, n°46, pp.15-23.

Dossier 7 : Enjeux économiques de la démographie

Keynes John M., *La pauvreté dans l'abondance*, Gallimard, édition 2002, pp.262-272.

Richet-Mastain Lucile, 2007, « Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record », *Insee Première* ; n° 1118.

Monnier Alain, 2007, « La baby-boom : suite et fin », *Population et société*, INED, n°431.

Dossier 8 : Pauvreté et assistance

Malthus, *Essai sur le principe de population*, Livre III, Edition 1992 GF Flammarion, pp.51-76.

Guillemot Danièle, Patrick Pétour et Hélène Zadjéla, « Trappe à chômage ou trappe à inactivité : quel sort pour les allocataires du RMI ? », *Revue économique*, Vol.56, n°6, extrait.

Dossier 9 : La nouvelle condition salariale

Amossé Thomas et Olivier Chardon, 2007, « Cinq millions de travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale », *Connaissance de l'emploi*, CEE, n°39.

Maurin Eric, 2002, *L'égalité des possibles*, Seuil, « La République des idées », pp.31-44.

Gazier Bernard, 2005, *Tous Sublimes*, Flammarion, extrait.

Les sujets de dossiers en économie proposés en 2007 étaient pour la plupart faciles à traiter, les candidats n'ayant pas obtenu la moyenne sont passés à côté du sujet et ne maîtrisent pas les théories qu'ils sont censés connaître (comme par exemple la classification des Etats Providence d'Esping Andersen...). Comme chaque année, certains candidats ont un propos imprécis et souvent font des contresens (« revenu » au lieu de « salaire », « orthodoxe » pour « hétérodoxe » « empirique » pour « théorique »...). Certains ont un discours creux, dont le contenu se rapproche davantage de lieux communs que d'une réflexion avancée. Parfois le propos n'a plus de sens faute de maîtrise par l'étudiant (exemple : « le chômage de masse qui frappe les entreprises »). D'autres cherchent à tout prix à « caser » leurs lectures (le livre Méda et Lefèvre *Faut-il brûler le modèle social* a été cité abondamment). Il est certes très appréciable de voir le candidat enrichir son propos de lectures extérieures au dossier proposé, mais parler à tout prix d'un livre lorsqu'il est hors sujet donne une impression négative et ceci est d'autant plus frappant que de nombreux candidats citent le même ouvrage ; ce qui donne le sentiment d'un bachotage plutôt que d'une connaissance approfondie.

La forme de l'exposé est essentielle pour retenir l'attention du jury : parler clairement, d'une voix ferme et dynamique est un point apprécié. Certains parlent très vite et ne se donnent pas la peine de prononcer correctement, d'autres parlent trop lentement pour tenir les 30 minutes. Il convient de trouver un équilibre entre les deux.

Lors des questions, certains candidats ne cherchent pas à répondre précisément à la question mais plutôt à placer leurs connaissances sans chercher à les appliquer en particulier à la question posée. Certains ne savent pas mobiliser leurs connaissances théoriques dans le cadre d'une réflexion précise : par exemple « quel est l'effet d'un salaire minimum sur le marché du travail dans un cadre néo-classique ? » ou « le *policy mix* dans un contexte d'Union Européenne ? » ; certains ont été incapables, lors des questions, de préciser la spécificité de la Suède par rapport à la France au sein de l'Europe...

Histoire

La moyenne obtenue par les 22 candidats interrogés sur un dossier d'histoire s'élève à 10,2 .
La note la plus basse est 3, la plus élevée 17.

Les dossiers proposés furent les suivants :

Dossier 1 : Les populations noires en France : enjeux

Pap Ndiaye, « Pour une histoire des populations noires en France : préalables théoriques », *Le Mouvement social*, N° 213, octobre-novembre 2005.

Philippe Rygiel. « Histoire des populations noires ou histoire des rapports sociaux de race », *Le Mouvement social*, N° 215, avril-mai 2006.

Dossier 2 : Syndicats, Etats, entreprises dans l'Europe des années 60

Michel Dreyfus, Eric Nijhoff, Patrick Pasture, Noel Whiteside, « syndicalismes et Etat social : Belgique, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas » ;

Conny Devolder et alii, « syndicalismes à l'entreprise : des avancées à l'ambiguïté »

In Michel Pigenet et alii (dir), *l'Apogée des syndicalismes en Europe occidentale, 1960-1985*, publications de la Sorbonne, 2005.

Dossier 3 : L'hygiène au travail dans la France du XIXe siècle

Caroline Morceau, "l'hygiène à la Cristallerie de Baccarat dans la seconde moitié du XIXe siècle. La santé ouvrière au cœur de la gouvernance industrielle" ;

Gérard Jorland, "L'hygiène professionnelle en France au XIXe siècle",

In *Le Mouvement social*, n°213, octobre-novembre 2005.

Dossier 4 : Négociations et conflits en France, 1936-1938

Laure Machu, « négociations et conflits », in Xavier Vigna et alii (dir.), *Le pain, la paix, la liberté, expériences et territoires du Front populaire*, La dispute-Editions sociales, 2006, pp. 83-101.

Antoine Prost, « La grève du 30 novembre 1938 et la fin du Front populaire », in A. Prost, *Autour du Front populaire*, Seuil, 2006.

Dossier 5 : Le logement social en France dans le 1^{er} tiers du XXème siècle

Hélène Frouard, « Quand le ministère du Travail s'occupait des habitations à bon marché (1906-1930), in Alain Chatriot et alii (dir.), *Les politiques du Travail (1906-2006)*, PUR, 2007, pp. 259-273.

Patrick Kamoun, « La loi Loucheur, première loi-programme du logement en France », in *Vie sociale*, « le social et l'urbain », n°3-4, 1999.

Dossier 6 : Les mots de la stigmatisation urbaine

David A. Reeder, « *Slum et Suburb* ; les mots de la stigmatisation dans le discours urbain en Angleterre au XIXe et au début du XXe siècle » ;

Yankel Fijalkow : « les mots français du mauvais logement », XIXe-XXe siècle »,

In Jean-Charles Depaule (dir.), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, UNESCO-MSH, 2006.

Dossier 7 : Etat et émigration

François Weil, « L'Etat et l'émigration en France », pp. 119-135 ;

David Feldman et M. Page Baldwin, « l'émigration et l'Etat britannique », pp. 159-179,

In Nancy Green et François Weil, *Citoyenneté et émigration, les politiques du départ*, EHESS, 2006.

Dossier 8 : Emigration et construction nationale

Caroline Douki, « L'Etat libéral italien et l'émigration de masse, 1860-1914 », pp. 95-117 ;

Donna R. Gabaccia et alii, « émigration et construction nationale en Europe, 1815-1939 », pp. 76-94,

In Nancy Green et François Weil, *Citoyenneté et émigration, les politiques du départ*, EHESS, 2006.

Dossier 9 : Politique de la main d'œuvre - politique de l'emploi

Vincent Viet, « La politique de la main d'œuvre : un domaine d'action typique du ministère du travail et de la Prévoyance sociale, 1914-1950 ? », pp. 187-202 ;

Jacques Freyssinet, « l'émergence des politiques de l'emploi : 1945-1973 », pp. 203-214,

In Alain Chatriot et alii (dir.), *Les politiques du Travail (1906-2006)*, PUR, 2007.

Dossier 10 : La fondation de la caisse des dépôts et consignations

François Démier, « la caisse d'amortissement dans les débats politiques de la monarchie constitutionnelle (1814-1830) », pp. 95-119 ;

Michel Margairaz, « les caisses d'amortissement et des dépôts et consignations, la trésorerie, la dette publique et la genèse du système de crédit en France dans le premier XIXe siècle », pp. 155-176,

In Alya Aglan et alii (dir.), *1816 ou la genèse de la Foi publique*, Droz, 2006.

Dossier 11 : Ministère du Travail et politique migratoire

Caroline Douki et alii, « Pour une histoire relationnelle du ministère du Travail en France, en Italie et au Royaume-Uni dans l'entre-deux-guerres : le transnational, le bilatéral et l'interministériel en matière de politique migratoire », pp. 143-159 ;

Laure Pitti, « Le ministère du Travail et les migrations depuis 1945 : discours d'acteurs, discours d'experts » pp. 329-341,

In Alain Chatriot et alii (dir.), *Les politiques du Travail (1906-2006)*, PUR, 2007.

Dossier 12 : Démocratie industrielle et modèles sociaux en Europe

Michèle Dupré et alii, « L'Etat et les acteurs sociaux face à la démocratie industrielle en France et en Allemagne entre 1945 et les années 1980 », pp. 343-358 ;

Orjan Appelqvist, « Naissance de deux modèles sociaux : les projets d'après-guerre mis à l'épreuve en France et en Suède ; 1944-1948 », pp 387-383,
In Alain Chatriot et alii (dir.), *Les politiques du Travail (1906-2006)*, PUR, 2007.

Dossier 13 : La protection sociale en France

Philippe Hamon , « La Lorraine annexée, laboratoire des politiques de protection sociale entre la France et l'Allemagne au début du XXe siècle », pp. 45-57 ;
Bruno Bethouard, « Le ministère du Travail et l'évolution de la protection sociale de la Libération aux débuts de la Vème République », pp. 161-171,
In Alain Chatriot et alii (dir.), *Les politiques du Travail (1906-2006)*, PUR, 2007.

Comme à l'ordinaire, les sujets choisis concernaient plus spécifiquement l'histoire sociale avec une fréquente perspective comparatiste avec d'autres pays européens. Nous avons privilégié certains colloques récents dont les problématiques et la démarche nous paraissaient rencontrer frontalement les perspectives de cette épreuve.

Certains candidats qui paraissaient peu au fait des objectifs de cette épreuve ont transformé le sujet formulé en titre en question de cours (ainsi, la politique du logement en France ou le Front populaire). Cette démarche qui ne correspond en rien à ce qu'on attend des candidats s'est révélée d'autant plus risquée que les candidats n'avaient qu'une très faible maîtrise de la question qu'ils tentaient de traiter sur ce mode. Ce qui est bien naturel.

Rappelons en effet que cette épreuve n'est pas essentiellement destinée à mesurer d'éventuelles connaissances pointues dans telle ou telle des disciplines. Elle doit permettre de tester la capacité des candidats à saisir les enjeux du dossier au regard des sciences sociales concernées. On a pu, ainsi, mettre une excellente note à un candidat qui sans bien maîtriser les arcanes du premier XIXe siècle français a du moins parfaitement mis en évidence les enjeux économiques des problèmes soulevés par ce dossier au regard des contemporains et son actualité théorique. On peut toutefois attendre des candidats qu'ils possèdent le bagage minimum requis en fin d'études secondaires. Ainsi s'étonne-t-on que certains d'entre eux ignorent l'existence de révolutions en 1848 en Europe, la nature du parti radical, le processus d'émergence de la grève générale de 1968, la succession des régimes entre la Restauration et la III^{ème} République, ce que sont les biens nationaux, etc ...

On rappellera utilement aux candidats que les conclusions des articles proposés ou du moins de l'un des deux, fournissent la plupart du temps une voie d'entrée dans des articles qui doivent à la nature de la discipline d'être parfois épais et qu'il leur est toujours loisible d'orienter leur présentation dans le sens qui leur convient à la condition d'argumenter et de présenter un argumentaire solide. Les introductions que les candidats présentent sont, pour elles, souvent trop longues, au risque de répétitions ultérieures ou de digressions dans lesquelles se lovent souvent quantités d'approximations. Il est préférable de s'en tenir à une courte caractérisation des deux articles ou chapitres proposés et à une présentation des enjeux. Regrettons, enfin, la trop fréquente approximation dans l'expression et l'irruption d'un vocabulaire inadapté (De Gaulle « relance les résistants depuis Londres », il faut « inscrire... dans le contexte historique ») pour ne rien dire des très envahissants « paysages » (social, culturel...)

Sociologie

Les 23 prestations portant sur des dossiers de sociologie ont donné lieu à des évaluations s'échelonnant de 3 à 17. La moyenne des notes est de 9,39 contre 10,51 en 2006. La dispersion des résultats reste élevée : l'écart-type est de 4,67 [4,76 l'an passé]

Les onze dossiers de sociologie portaient sur les thèmes suivants :

Dossier 1 : Sociologie et alimentation

Bourdieu (Pierre), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Ed° de Minuit, Coll° « Le sens commun », 1979, pp. 196-211 ; Gojard (Séverine), Lhuissier (Anne), Régnier (Faustine), *Sociologie de l'alimentation*, La découverte, Coll° « Repères », 2006, pp.45-62.

Dossier 2 : Angles morts de la sociologie française

Ruhlmann (Jean), "Les discours sur les classes moyennes. Aux frontières du visible et de l'invisible", in Beaud (Stéphane), Confavreux (Joseph), Lindgraad (Jade) (dir.), *La France invisible*, La Découverte, 2006, pp. 532-546 ; Rey (Henri), "Des classes populaires (presque) invisibles", in Beaud (Stéphane), Confavreux (Joseph), Lindgraad (Jade) (dir.), *La France invisible*, La Découverte, 2006, pp. 547-559.

Dossier 3 : Les comportements de consommation

Cochoy (Franck), *Une sociologie du packaging ou l'âne de Buridan face au marché*, P.U.F., 2002, pp. 28-50 ; Herpin (Nicolas), *Sociologie de la consommation*, La Découverte, Coll° "Repères", 2004, pp. 59-76.

Dossier 4 : Le niveau monte-t-il ?

Baudelot (Christian), Establet (Roger), *Le niveau monte*, Seuil, 1989, pp. 9-19 & 195-199 ; Chervel (André), *La culture scolaire. Une approche historique*, Belin, 1998, pp. 175-192.

Dossier 5 : Les usages de mai 68

Boltanski (Luc), Chiapello (Eve) *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999, pp. 280-290 ; Sommier (Isabelle), « Mai 68 : sous les pavés d'une page officielle », *Sociétés contemporaines*, n° 20, 1994, pp. 63-82.

Dossier 6 : La mobilité sociale

Duru-Bellat (Marie), Kieffer (Annick), « Les deux faces – objective/subjective de la mobilité sociale », *Sociologie du travail*, Vol. 48, 2006, pp. 455-473 ; Merllié (Dominique), « Comment confronter mobilité « subjective » et mobilité « objective » ? », *Sociologie du travail*, Vol. 48, 2006, pp. 474-486.

Dossier 7 : Interpréter la mode

Tarde (Gabriel de), *Les lois de l'imitation* [1895], Slatkine, 1979, pp. 152-165 ; Yonnet (Paul), *Jeux, modes et masses. La société française et le moderne 1945-1985*, Gallimard, 1985, pp. 355-361 ; Monneyron (Frédéric), *La sociologie de la mode*, P.U.F., Coll° « Que sais-je ? », 2005, pp. 35-42.

Dossier 8 : La notion de mondialisation comme catégorie d'analyse en sciences sociales
Mattelart (Armand), *Diversité culturelle et mondialisation*, La Découverte, Coll° "Repères", 2005, pp. 61-73 ; Cooper (Frederick), « Le concept de mondialisation sert-il à quelque chose ? », *Critique internationale*, n° 10, 2001, pp. 101-124.

Dossier 9 : Etudier les partis politiques

Schonfeld (William R.), *Ethnographie du PS et du RPR. Les éléphants et l'aveugle*, Economica, 1985, pp. 15-23 ; Lefebvre (Rémi), Sawicki (Frédéric), *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Ed° du Croquant, 2006, pp. 191-217.

Dossier 10 : La relation formation-emploi

Tanguy (Lucie), "Les théories de la reproduction", in Tanguy (Lucie) (dir.), *L'introuvable relation formation-emploi : un état des recherches en France*, La Documentation Française, 1986, pp. 104-114 ; Méhaut (Philippe), "La théorie du capital humain", in Tanguy (Lucie) (dir.), *L'introuvable relation formation-emploi : un état des recherches en France*, La Documentation Française, 1986, pp. 115-121 ; Beaud (Stéphane), *80 % au bac et après : les enfants de la démocratisation scolaire*, La Découverte, Collection "Textes à l'appui", 2003, pp. 299-317.

Dossier 11 : Sociologie d'une épidémie : le sida

Setbon (Michel), *Pouvoirs contre sida. De la transfusion sanguine au dépistage : décisions et pratiques en France, Grande-Bretagne et Suède*, Seuil, 1993, pp. 13-32 ; Dodier (Nicolas), *Leçons politiques de l'épidémie de sida*, Ed° de l'EHESS, 2003, pp. 261-279.

Les meilleurs candidats sont souvent ceux qui sont parvenus à dégager les thèses (ce qui ne se confond pas avec le contenu) des différents dossiers pour ensuite être en mesure de problématiser leur exposé. Cette démarche permet d'éviter les présentations purement restitutives. Elle facilite en outre la montée en généralité du propos en saisissant les enjeux théoriques et/ou méthodologiques contenus dans les dossiers. Parmi les approches appréciées, on peut mentionner un exposé s'attachant à montrer l'incompatibilité de certains fondements théoriques pour aboutir à des explications sur les raisons des différences observées entre les résultats présentés.

Cette année encore, le jury se permet d'insister sur le vocabulaire utilisé : trop fréquemment, les candidats ont recours à un vocabulaire vague qui n'est pas celui des sciences sociales. Exemple d'approximations regrettables : « lien sociétairé » employé pour « lien social » ; ou encore tout un exposé où la candidate a parlé de l'« allocution de la main d'œuvre » au lieu de l'« allocation de la main d'œuvre ». Attention à l'adjectif « moderne » employé sans grand discernement et qui tend à devenir une catégorie creuse. Attention également aux prestations trop soucieuses de faire étalage de références non appropriées au dossier, surtout lorsque ces figures imposées mettent les candidats en difficulté au moment des questions lorsqu'il s'agit de justifier la relation esquissée entre une référence et le thème abordé dans les textes. Ces références ornementales présentent un réel danger pour les candidats qui y ont recours : celui d'être révélées comme telles lorsque le jury demande simplement de revenir sur ce qui justifie leur usage. Ainsi une référence à Berger et Luckmann a-t-elle été suivie du constat que la candidate y avait eu recours sans rien connaître des travaux des auteurs cités. A l'inverse, certains détours par une analyse du langage (s'agissant par exemple des différences que recouvrent les termes d'exploitation et d'exclusion) ont étayé des prestations intéressantes.

Les rendez-vous électoraux de cette année n'ont manifestement pas eu beaucoup d'effets sur les connaissances générales relatives à la vie politique française. Le jury n'oserait même pas interroger sur la vie politique dans d'autres pays...

Un texte de Tarde inclus dans un dossier a donné l'occasion de constater qu'il était largement méconnu puisqu'il a même été présenté comme un contemporain de Bourdieu, sur la foi de la date de la réédition utilisée (alors que la date de première parution était mentionnée). Chez un autre candidat, il a été présenté comme un durkheimien. Autre méconnaissance surprenante : Marx et l'influence du marxisme ont donné lieu soit à une absence de réponses soit à des propos aux confins du délire.

Ces lacunes au niveau des connaissances sont encore plus problématiques lorsqu'elles étayent des improvisations caricaturales présentant toutes les nuances de l'approximation : erreurs historiques, citations incorrectes et interprétées de manière erronée, thèses fumeuses.

De manière générale, une restitution des contenus et idées des textes n'est pas suffisante ; la compréhension demeure lacunaire lorsque les candidats ne parviennent pas à donner des exemples illustrant les processus et notions présentés dans les dossiers. Le cas de figure inverse (être capable de mobiliser des concepts en les appliquant à des situations concrètes précises) est bien sûr de nature à valoriser les exposés et les réponses où c'est observable.

EPREUVE ORALE D'ANGLAIS

(Préparation : 1 heure - Durée de l'oral : 30 minutes - Coefficient : 2)

Jean-Louis Duchet, Laura Joyce, Lauriane Hillion, Patrick Doucet, Françoise Boucaud.

Rapport sur l'épreuve

Le type de document soumis aux candidats est un document audio d'une durée inférieure à 4 minutes, extrait d'une émission radiophonique, dans lequel s'expriment au moins deux locuteurs (interview, débat). Le format des documents est numérique. Les candidats en prennent connaissance grâce à une interface électronique qui émule une platine cassette.

Les candidats ont travaillé sur des sujets tels que : Tesco and planning permission, a new green consumer guide, school twinnings, food and the tourist industry, transition towns, women referees, education and childcare for pre-school children, & WAGS, the veil issue, the reform of the House of Lords et faith schools.

Le jury a entendu 47 candidats. Les notes attribuées s'étagent de 06 à 18, 5 sur 20, avec une moyenne de 11,39 et un écart-type de 3,39.

Remarques générales sur la forme

Le jury éprouve toujours autant de plaisir à écouter des étudiants très bien préparés, érudits et enthousiastes. En revanche, nous rappelons aux candidats que l'exercice n'est pas un écrit oralisé. La façon dont ils transmettent leur message est aussi importante que son contenu. Ils doivent donc veiller à communiquer leur message le plus clairement possible, en s'assurant que l'examineur a toute leur attention. Il n'est pas normal que certains candidats ne se rendent même pas compte qu'en maintenant les yeux rivés sur leur brouillon, souvent bien trop rédigé, ils rompent le contact avec leur auditeur. Il ne s'agit pas pour les candidats de lire (souvent trop vite) une dissertation écrite : la nature même du discours écrit rend ce dernier plus difficile à comprendre s'il est oralisé (cf degré de complexité des phrases, absence de répétitions, densité de l'information), sans oublier la différence entre ergonomie de la lecture et ergonomie de l'écoute (gestion du temps, retours en arrière etc.) Un candidat qui cherche à être efficace doit tenir compte de ces paramètres. En outre, les candidats qui lisent ont tendance à se focaliser sur la forme, et non sur le sens, stratégie qui donne la désagréable impression d'avoir affaire à une machine et non à un être vivant. Il convient évidemment pour les candidats de prendre en charge leur discours en sachant se détacher de leurs notes.

La faculté argumentative de très nombreux candidats a été brouillée par une langue confuse. Même si l'effort qu'ils mettent à utiliser une belle langue est louable, il n'en reste pas moins qu'ils doivent faire attention avant tout à ce que les propos tenus soient grammaticalement corrects et aient du sens. Par ailleurs, le bruit que constituent les « euh » récurrents nuit à la compréhension du message. Enfin, dans l'ensemble, l'intonation des candidats est beaucoup trop monocorde : si les candidats font attention à l'accentuation des mots, en revanche, ils négligent l'accentuation de phrase. Nous les encourageons en

particulier à marquer oralement, par une accentuation prononcée, les termes pivots de leur argumentation.

Compréhension et restitution du document sonore

Certains candidats omettent de resituer le document radiophonique dans son contexte. Nous aimerions que dans tout compte-rendu, figurent les éléments suivants : le contexte spécifique au document radiophonique, le contexte élargi, la présentation des invités et la justification du choix des invités.

Par exemple, pour l'extrait radiophonique portant sur les écoles confessionnelles (actualités de la fin octobre 2006), nous aurions aimé entendre les éléments suivants :

Événement(s) (Contexte spécifique)	Contexte élargi	Invité(s) et justification du choix des invité(s)
Alan Johnson, ministre britannique de l'Enseignement, revient sur sa décision d'imposer aux écoles confessionnelles un quota d'élèves appartenant à une autre religion ou athées	Débat sur les limites du multiculturalisme ; attentats de juillet 2005, rôle des écoles confessionnelles dans la ghettoïsation de la société, etc.	Révèrend Vincent Nichols, archevêque de Birmingham, qui a mené la campagne contre l'imposition du quota et qui en sort victorieux

On attend donc un compte-rendu du contenu du document sonore : il s'agit de rendre ce contenu accessible à son interlocuteur et d'explicitier les faits. Ce compte-rendu peut être linéaire ou hiérarchisé, mais s'il est linéaire, il convient de bien montrer que l'on a saisi la différence entre l'important et l'accessoire, l'explicite et l'implicite.

Un commentaire problématisé

Il arrive encore assez souvent que le document radiophonique proposé soit utilisé comme prétexte à un étalage de savoir. Trop souvent, le commentaire n'est qu'un placage peu réussi de faits, d'idées, dont le lien avec le document radiophonique est ténu. Par exemple, nous avons écouté un candidat qui a mentionné la lutte des Noirs Américains pour les droits civiques, quand le document qu'il avait à traiter portait sur le port du voile dans les écoles britanniques. Son raisonnement était le suivant : « le port du niqab est décrit comme une forme d'apartheid que l'on s'impose à soi-même. Or, aux États-Unis, en 1964, les Noirs étaient victimes de ségrégation. Je vais donc vous parler de cela dans mon commentaire. » Un autre candidat, pour le même document, a réussi à parler du titre de chevalier de Salman Rushdie. Un autre encore, qui avait planché sur un document traitant des écoles confessionnelles en Grande Bretagne, en est venu à parler du président américain qui jure sur la Bible lors de sa prise de fonctions.

De façon générale, les comparaisons Etats-Unis / Grande Bretagne n'ont été que très rarement convaincantes.

Nous encourageons les candidats à ne pas négliger la valeur du document radiophonique, et à avoir le courage de prendre le temps d'affronter le document qui leur est soumis afin d'en

extraire sa singularité. Cela n'est pas facile quand le temps est compté, mais indispensable pour qui souhaite proposer un commentaire problématisé.

La différence entre les candidats proposant un commentaire problématisé et ceux qui se contentent d'un commentaire plaqué est perceptible à l'oral : les premiers ont la parole plus assurée et par conséquent, sont plus captivants.

Intelligibilité

Il s'agit du tout premier critère d'efficacité dans l'expression : le candidat doit chercher à se faire comprendre, et, si certaines approximations dans la prononciation nuisent peu à l'intelligibilité, il y a des confusions qui rendent le discours incompréhensible à toute autre personne qu'un examinateur expérimenté habitué à écouter des francophones parlant anglais. Il convient avant tout de bien marquer l'accentuation de mot et de phrases par un contraste approprié (cf plus haut), mais aussi de s'efforcer de bien marquer les oppositions vocaliques. Le jury a remarqué notamment (pas uniquement dans les plus mauvaises prestations) les confusions suivantes : rise/raise ; other/over ; low/law ; flow/flaw ; fit/feat ; rich/reach ; dip/deep ; ski/sky.

TICS de langage: utilisation répétée d'expressions « favorites » : le jury conseille d'éviter de répéter systématiquement les mêmes tournures : [we can see, more precisely, in the wake of, to the dismay of, indeed, actually]. C'est d'autant plus fâcheux que le registre est non pertinent : [you know, yeah,]. C'est embarrassant si elles sont erronées : [* according to me]

La réutilisation d'idiomes et d'expressions doit être pertinente dans le contexte. Attention à assurer la correction linguistique et à ne pas involontairement accentuer le contraste entre des niveaux de langue très différents dans le discours (« In a way to highlight the crux of the matter... » ?). Marqueurs, transitions et références explicites aux parties de la présentation doivent se faire sans heurts.

Enfin, nous exhortons les candidats admissibles aux épreuves orales à saisir la chance qu'ils se sont donnés en réussissant les épreuves écrites. Tous les ans, entrent dans la salle d'examen, des candidats vaincus par avance, qui ne semblent avoir comme objectif que d'en sortir le plus rapidement possible. Nous les encourageons à être à la hauteur du défi qu'ils se sont lancé, en intégrant la classe préparatoire.

EPREUVE ORALE D'ALLEMAND

(Temps de préparation : 1 heure - Durée de l'oral : 30 min - coefficient 2)

15 candidats – notes de 6 à 17

Moyenne des 15 candidats : 13,23

Ecart type : 2,82

Le niveau des prestations a été cette année assez homogène. La plupart des candidats ont présenté dans une langue très correcte et avec dynamisme les grandes lignes des reportages ou interviews enregistrés. Les fautes relevées portent essentiellement sur le genre des substantifs, dans une moindre mesure sur la déclinaison des adjectifs épithètes. Le jury se réjouit de constater que les fautes de structure sont rares.

La discrimination entre les différents candidats s'effectue à plusieurs niveaux :

- La restitution fidèle (non paraphrastique bien sûr), c'est-à-dire sans contre sens de compréhension, du contenu du document sonore.
- La qualité de la langue
- L'intérêt de la problématique dégagée dans le commentaire (commentaire réduit à la portion congrue chez les candidats ayant obtenu les notes inférieures).
- Les connaissances de civilisation : cette année par exemple, certaines questions sur la signification du sigle WASG ou sur le passé politique de la RFA (quand y a-t-il eu une coalition SPD-CDU dans le passé ?) ont permis de départager des candidats dont les prestations étaient assez comparables par ailleurs. De même, pour des questions de civilisation concernant le statut particulier de Brême, la situation géographique de Rostock et Heiligendamm ou encore l'emblème de Mercedes.

Les textes d'oraux choisis cette année et enregistrés directement sur des médias allemands traitaient des sujets suivants :

- Les résultats des élections régionales à Brême et la crise d'identité du SPD.
- La remise en question de la légitimité du sommet du G8 et de celle de l'usage de la violence par les opposants.
- Les difficultés rencontrées par Angela Merkel au sommet du G8 à Heiligendamm face aux autres chefs d'Etat.
- La fin de la fusion Daimler Chrysler et les responsabilités des divers acteurs économiques dans cet échec.
- Les mésaventures d'un homme d'affaires allemand d'origine syrienne, arrêté aux USA dans le cadre de la lutte contre le terrorisme : informatique et liberté.
- Imageberatung : la manière dont une agence spécialisée dans le « coaching » prépare chômeurs ou actifs aux entretiens d'embauche.
- Un nouveau plan Marshall pour les pays en voie de développement en Afrique ?

Rappelons aux candidats qu'il est essentiel de structurer l'exposé, de dégager les idées principales ou l'idée directrice du reportage ou de l'interview, et qu'ils ne doivent pas hésiter à défendre leurs points de vue, arguments à l'appui. Le temps de préparation est suffisamment long pour répondre à ces exigences.

EPREUVE ORALE D'ESPAGNOL

(Préparation : 1 heure - Oral : 30mn - Coefficient : 2)

L'épreuve consiste à présenter et commenter un texte d'intérêt général, économique et/ou sociologique. Elle se déroule en trois temps : un compte-rendu suivi d'un commentaire (qui ne doivent pas prendre plus de 20 minutes) puis d'un entretien avec le jury dans les 10 dernières minutes. Cet entretien, conduit dans un esprit positif, est destiné à permettre au candidat de préciser ou de nuancer tel ou tel de ses propos. Rappelons que, selon les textes, l'épreuve peut se dérouler partiellement en laboratoire de langues et que l'usage d'un dictionnaire est interdit.

Documents proposés :

Les documents enregistrés étaient tirés de journaux (*La Hora; Clarín ; La Jornada, El País*) de l'année en cours.

Exilio republicano en México. Un exilé républicain au Mexique fait part de sa vision de l'Espagne actuelle, qui est, à ses yeux, à l'abri du retour des vieux démons de la guerre civile mais encore soumise aux tensions dues aux positions rétrogrades de la droite conservatrice espagnole qui maintient le déni de l'illégitimité du coup d'Etat franquiste et de la dictature.

Congreso Internacional de la lengua española. Plaidoyer pour l'enregistrement de toutes les contributions provenant des différentes communautés au foisonnement linguistique de l'aire hispanique.

El encuentro de dos mundos. L'article met en valeur la tradition des peuples indigènes comme relevant d'une paradoxale modernité en ce que leur attachement civilisationnel à leur milieu naturel rejoint les récentes préoccupations écologiques et leur permet d'être de plain-pied avec leurs revendications de participation accrue à la gestion des territoires où ils ont maintenu leur présence.

Novela policíaca, espacio de rebelión. A Cuba, comme dans bien d'autres pays moins évidemment soumis à l'autorité du pouvoir en place, la littérature policière est un des espaces où, sous couvert de fiction dans un genre mineur, le témoignage sur les scandales sociaux et politiques peut s'exprimer en échappant à la censure.

Rapport de l'épreuve

Six candidats se sont présentés à cette épreuve et ont obtenu respectivement : 11, 14, 15, 17, 18 et 19.

Les performances ont été très satisfaisantes cette année puisque la plupart des candidats ont obtenu des notes égales ou supérieures à 14. Ces prestations ont fait la preuve d'une excellente préparation tant sur le plan de la richesse du bagage linguistique que sur celui des connaissances relatives aux réalités du monde hispanique. La note la plus basse correspond à celle d'un candidat bien moins informé des réalités historiques de l'Espagne.

Rappelons aux candidats qu'ils doivent prévoir un exposé d'une quinzaine de minutes qui sera suivi d'un entretien avec le jury et que le niveau de langue - correction syntaxique et

richesse lexicale - est le critère principal d'évaluation de l'épreuve. Les défauts les plus pénalisants qui caractérisent les prestations les moins réussies sont les déplacements d'accent, les barbarismes, les graves fautes de construction, les erreurs dans le choix des auxiliaires, et tout particulièrement une conjugaison irrégulière mal maîtrisée. Le jury apprécie que le candidat qui commet des erreurs au cours de son exposé soit capable, quand il est sollicité au moment de la reprise, de rectifier certaines de ses erreurs linguistiques et valorise cette aptitude.

Conseils pour la préparation de l'épreuve

Les candidats de cette année semblaient s'être préparés sérieusement à cette épreuve. Le jury voudrait toutefois rappeler aux futurs préparateurs quelles en sont les exigences.

L'épreuve se déroule selon les étapes suivantes :

- brève présentation de l'article indiquant son sujet, sa source et sa date de publication si elles sont indiquées dans le document enregistré.
- un compte-rendu précis et structuré du document, ce qui implique une hiérarchisation des informations pour dégager les axes essentiels.
- une présentation claire de la problématique induite par le document.
- un commentaire aussi argumenté que possible faisant valoir les connaissances contextuelles dont le candidat peut disposer.

Faut-il rappeler que la correction et la richesse de la langue sont évidemment indispensables à une bonne prestation ? De même il convient de veiller à la qualité de la prononciation. Si l'on n'attend pas des candidats des performances de spécialistes, il est néanmoins souhaitable qu'ils puissent éviter les erreurs dans le choix des auxiliaires et qu'ils fassent preuve d'une maîtrise suffisante des conjugaisons régulières et irrégulières. Le vocabulaire courant doit être connu et une certaine ouverture d'esprit du candidat au moment de l'entretien est évidemment souhaitée.

Il est conseillé aux candidats de consacrer du temps à lire et à s'informer pour être à même d'aborder la réflexion sur les documents de façon pertinente. Il faut qu'ils fréquentent la presse, qu'ils soient attentifs aux émissions radiophoniques ou télévisuelles concernant les pays hispanophones, de même qu'ils peuvent consulter les sites Internet consacrés à l'Espagne ou à l'Amérique latine de façon à rafraîchir leurs connaissances lexicales et à assurer leur maniement des structures linguistiques.